



MUSÉE DE LA  
CIVILISATION  
Québec 

Le 6 mai 2019

Monsieur,

En réponse à votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels reçue le 16 avril 2019, vous trouverez ci-joints :

Les courriels transmis par des employés du Musée de la civilisation, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le 16 avril 2019, contenant un des mots suivants : tattoo, tattoos, tattooing, tatouage, tatouages, tatoue, tatouée.

Les fiches techniques et les documents versés aux dossiers des objets portant les numéros 96-1183, 96-1689, 96-1430 et 96-1730.

Les textes, en version française et anglaise, des vignettes associées aux objets portant les numéros 96-1430, 96-1730 et 96-1183 dans le cadre de l'exposition *Sortir de sa réserve*, certains d'entre eux ayant cependant été retirés de ladite exposition en date du 4 juin 2018 en raison des restrictions quant à leur diffusion.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Nous joignons en annexe une note relative à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout à votre satisfaction, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Original signé

Sylviane Morrier



16, rue de la Barricade  
Québec (Québec)  
G1K 8W9 Canada  
418 643-2158  
**mcq.org**

## RECOURS EN RÉVISION

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la Loi peut par ailleurs demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Une demande de révision doit être faite dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la Loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.

L'article 137 de la Loi précise que la demande de révision doit être faite par écrit et qu'elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée.

**From:** Collections  
**To:** Gagné, Peter; Denis, Christian  
**Subject:** TR: Object inquiry  
**Date:** 8 janvier 2018 10:02:06  
**Attachments:** logo-mcq-xsmall fd0ebe16-8c2b-48c3-83b0-a57102a53036.png

---

Bonjour à vous deux,

Cette personne a fait une demande semblable en septembre 2016. Il s'agit de **tatouages** de la collection du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale. Je crois que c'est toi Christian qui avait répondu à sa première demande. Peter, la demande avait aussi dû t'être envoyée puisqu'il voulait avoir accès au dossier d'objet. Est-ce que vous pouvez lui répondre et me mettre en cc? Je peux vous transférer les échanges courriel qui ont eu lieu en 2016, au besoin.

Merci à vous deux, bonne année 2018 et bonne journée,

Ariane



**Collections** - T. 418 643-2158, poste **796**  
Service à la clientèle  
Direction des collections

---

**De :** Jamie Jelinski [REDACTED]  
**Envoyé :** 3 janvier 2018 00:52  
**À :** Collections  
**Objet :** Object inquiry

Hi,

I hope this message finds you well. By way of introduction, my name is Jamie Jelinski and I am a PhD student at [REDACTED]. Previously your institution provided me, free of charge, with a low resolution image of object #96-1730, including your database entry for this item. I am wondering if it would be possible to get a similar image and database entry for object 96-1430? Please let me know. This is only for private research purposes and I would like to avoid the fees, as I was able to last time, if at all possible.

Thank you in advance.

Best,

J

**Jamie Jelinski**  
[REDACTED]

[REDACTED]

## Guay, Claudia

---

**De:** Gagné, Peter  
**Envoyé:** 29 mars 2018 14:19  
**À:** Jamie Jelinski  
**Objet:** RE: **tattoo** inquiry

**Indicateur de suivi:** Assurer un suivi  
**État de l'indicateur:** Terminé

Hello Jamie,

There were no « above-mentioned objects » in your e-mail, but I assume that you're talking about the **tattoo** examples mounted on wood and in a plastic block.

You'd have to make a request to [collections@mcq.org](mailto:collections@mcq.org) to ask to visit the Centre national de conservation et d'étude des collections (CNCEC), specifying the objects that you wish to see and the aim/use of your research. Since the CNCEC is basically the warehouse where the museum's collections are housed, access is strictly controlled and must be approved in advance.



**Peter Gagné** - T. 418 643-2158, poste 559

Archiviste

Direction des collections

MUSÉE DE LA CIVILISATION

9, rue de la Vieille-Université, Québec (QC) G1R 5K1 Canada

[mcq.org](http://mcq.org)



DE TRAPPEURS À  
ENTREPRENEURS

4 siècles de commerce à Québec

Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#) | [Se désabonner](#) | [Inscription à l'INFO-MUSÉE](#)

---

**De :** Jamie Jelinski [redacted]  
**Envoyé :** 25 mars 2018 23:41  
**À :** Gagné, Peter  
**Objet :** Re: **tattoo** inquiry

Hi Peter,

Quick question. Do you know who I would contact to make arrangements to view the above mentioned objects in person? Please let me know.

Best,

J

Jamie Jelinski  
[redacted]



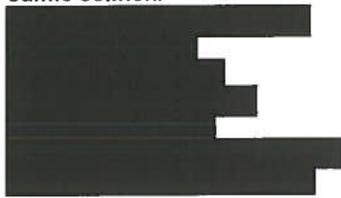
On Jan 4, 2018, at 3:57 PM, Jamie Jelinski [redacted] wrote:

Peter

Thanks for sending that over, much appreciated. Indeed it is better for my own purposes, as the tattoos are what is of interest.

Best,  
J

Jamie Jelinski



On Jan 4, 2018, at 2:47 PM, Gagné, Peter <[Peter.Gagne@mcq.org](mailto:Peter.Gagne@mcq.org)> wrote:

Hello Jamie,

I found a low-res image « head on” of the object. It shows the tattoo better than the other image, which shows the plastic block better.

Hope it helps.

- Peter

[<logo-mcq-medium\\_406ef13a-2e53-42f4-94aa-794090582b2e.png>](#)

**Peter Gagné** - T. 418 643-2158, poste 559

Archiviste

Direction des collections

MUSÉE DE LA CIVILISATION

9, rue de la Vieille-Université, , Québec (QC) G1R 5K1 Canada

[mcq.org](#) [<google\\_map\\_7da27e92-c436-4398-b3ba-c3f04f5e0195.png>](#)

[ft-facebook\\_b2b05911-c662-4bc7-90c2-9fd0ec07139a.png](#) [<vi-ft-](#)

[twitter\\_6800d4eb-26e1-4d08-88c0-d6095b21e912.png](#) [<vi-ft-](#)

[flickr\\_1c884952-0ba6-4141-aff4-183335b01013.png](#) [<vi-ft-](#)

[youtube\\_34caa240-371b-4930-908a-3ebf68816960.png](#)

[<pic4\\_2456d168-7def-436a-8d63-d7bbe14507e0.jpg>](#)

Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#) | [Se désabonner](#) | [Inscription à l'INFO-MUSÉE](#)

---

**De :** Jamie Jelinski [REDACTED]  
**Envoyé :** 3 janvier 2018 17:25  
**À :** Gagné, Peter  
**Objet :** Re: **tattoo** inquiry

Peter

No need to apologies, thanks for sending that over—what a wonderfully curious object! When I was interested in the corresponding piece, someone (I can't seem to locate the email in my inbox) had sent me a low resolution image yet nevertheless colour and decent enough for research purposes of object #96-1730 (see attached). I'm wondering if it would be possible to get the same for #96-1430? Please let me know.

Appreciate your help immensely!

Best,

J  
<image001.jpg>

**Jamie Jelinski**  
[REDACTED]

On Jan 3, 2018, at 1:09 PM, Gagné, Peter  
<[Peter.Gagne@mcq.org](mailto:Peter.Gagne@mcq.org)> wrote:

Hello Jamie –

Sorry about that. I did a quick cut-and-paste search in the database and grabbed the wrong accession number. Here's the good one.

- Peter

<[logo-mcq-medium\\_406ef13a-2e53-42f4-94aa-794090582b2e.png](#)>

**Peter Gagné** - T. 418 643-2158, poste 559

Archiviste

Direction des collections

MUSÉE DE LA CIVILISATION

9, rue de la Vieille-Université, Québec (QC) G1R 5K1 Canada

[mcq.org](#) <[google map 7da27e92-c436-4398-b3ba-c3f04f5e0](#)

[ft-facebook b2b05911-c662-4bc7-90c2-9fd0ec07139a.png](#)> <[vi-](#)

[twitter 6800d4eb-26e1-4d08-88c0-d6095b21e912.png](#)> <[vi-ft-](#)

[flickr 1c884952-0ba6-4141-aff4-183335b01013.png](#)> <[vi-ft-](#)

[youtube 34caa240-371b-4930-908a-3ebf68816960.png](#)>

<pic4\_dc169213-79d1-462e-ac49-98d55071067c.jpg>

Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#) | [Se désabonner](#) | [Inscription à l'INFO-MUSÉE](#)

---

**De :** Jamie Jelinski [REDACTED]  
**Envoyé :** 3 janvier 2018 12:19  
**À :** Gagné, Peter  
**Objet :** Re: **tattoo** inquiry

Peter

Appreciate the quick response, thanks for that. However, I do believe you accidentally attached the entry for #96-1730, when in fact I am looking for #96-1430. Let me know.

Thanks

J

**Jamie Jelinski**  
[REDACTED]

On Jan 3, 2018, at 9:44 AM, Gagné, Peter  
<[Peter.Gagne@mcq.org](mailto:Peter.Gagne@mcq.org)> wrote:

Hello Jamie,

I've attached a PDF of the database entry that you requested.

Since our last e-mail exchange, the Museum has put our database online. It's not "fully stocked" yet with images of all items, but that is what we are working towards. You can have access via this link: <https://collections.mcq.org/>.

If you find anything that you need further info on, just let me know. Good luck with your research and Happy New Year.

- Peter

<[logo-mcq-medium\\_406ef13a-2e53-42f4-94aa-794090582b2e.png](#)>

**Peter Gagné** - T. 418 643-2158, poste 559  
Archiviste

Direction des collections  
MUSÉE DE LA CIVILISATION  
9, rue de la Vieille-Université, Québec (QC) G1R 5K1 Canada  
[mcq.org](http://mcq.org) [<google\\_map\\_7da27e92-c436-4398-b3ba-c3ft-facebook\\_b2b05911-c662-4bc7-90c2-9fd0ec07139a.png>](#)  
[twitter\\_6800d4eb-26e1-4d08-88c0-d6095b21e912.png>](#)  
[flickr\\_1c884952-0ba6-4141-aff4-183335b01013.png>](#) [<vyoutube\\_34caa240-371b-4930-908a-3ebf68816960.png>](#)

[<pic4\\_717782ff-bfdb-4c1a-b2f4-942be1d6859b.jpg>](#)

Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#) | [Se désabonner](#) | [Inscription à l'INFO-MUSÉE](#)

---

**De :** Jamie Jelinski [REDACTED]  
**Envoyé :** 3 janvier 2018 00:56  
**À :** Gagné, Peter  
**Objet :** Re: tattoo inquiry

Hi Peter

I hope this message finds you well. As per our discussion below over one year ago, you provided me with your database entry for item #96-1730. I am wondering if it would be possible to get a similar database entry for item #96-1430, which appears to be related. Please let me know.

Best wishes,

J

Jamie Jelinski  
[REDACTED]

On Nov 2, 2016, at 10:49 AM,  
Gagné, Peter  
<[Peter.Gagne@mcq.org](mailto:Peter.Gagne@mcq.org)> wrote:

Hello Ms Jelinski,

I was only transferred your request yesterday, after returning to work following a 3-month layoff due to budget cuts.

I searched the curatorial files, but there is none on the object in question (96-1730), probably as it was part of a large transfer from the *Laboratoire medico-légale de Montréal*, the provincial forensic lab, and they did not have a file on this object.

The item is actually 5 **tattoos** mounted on a board. Yes, that means 5 pieces of human skin with **tattoos** on them. Apparently they are from corpses that were found in the St Lawrence River.

I am attaching the entry in our database on this item, which does contain some additional information that I hope is of use to you.

Sincerely,

[<logo-mcq-medium\\_406ef13a-2e53-42f4-94aa-794090582b2e.png>](#)

**Peter Gagné** - T. 418 643-2158, poste 559

Archiviste

Dir. des collections et des relations avec les musées  
MUSÉES DE LA CIVILISATION

9, rue de la Vieille-Université, Québec (QC) G1R 5K1

[mcq.org](#) [<google map 7da27e92-c436-4398-](#)

[ft-facebook b2b05911-c662-4bc7-90c2-9fd0ec0-](#)

[twitter 6800d4eb-26e1-4d08-88c0-d6095b21e9-](#)

[flickr 1c884952-0ba6-4141-aff4-183335b01013-](#)

[youtube 34caa240-371b-4930-908a-3ebf688169-](#)

[<pic3\\_f1eed3d5-3336-421c-a278-6919876a5122.png>](#)

Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires désignés. Si vous n'êtes pas le destinataire, le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#) | [Se désabonner](#) | [Inscription à l'INFO-MUS](#)

<MCQ 96-1730.pdf>

<96-1730.pdf>

<96-1430.pdf>

<96-1430.jpg>

## Guay, Claudia

---

**De:** Collections  
**Envoyé:** 3 avril 2018 09:23  
**À:** Jamie Jelinski  
**Objet:** RE: CNCEC visit

Hello Mr. Jelinski,

The Centre national de conservation et d'étude des collections (CNCEC) is sadly not open to the public. I did a research on our database for the object 96-1730 and it has no back inscription because the tattoos are pin on a frame and they can't be removed. As for the 96-1430, the two sides are visible and if you wish, you can purchase the image of the back by filling the image request form available at this address : <https://boutique.mcq.org/en/images-request/51-request-digital-image.html>. First you click on "Log in" to create an account and then you will be able to fill the form.

Sincerely,

Ariane Fréchette



**Collections** - T. 418 643-2158, poste 796

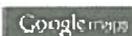
Service à la clientèle

Direction des collections

MUSÉE DE LA CIVILISATION

9, rue de la Vieille-Université, Québec (QC) G1R 5K1 Canada

[mcq.org](http://mcq.org)



**Dallaire** De l'idée  
à l'objet



Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#) | [Se désabonner](#) | [Inscription à l'INFO-MUSÉE](#)

---

**De :** Jamie Jelinski [REDACTED]  
**Envoyé :** 29 mars 2018 16:15  
**À :** Collections  
**Objet :** Re: CNCEC visit

Hi Ariane

Thank you for the quick response—that is good to know. That being said, I'm wondering if once the exhibition is over I might be able to visit again? I'd particularly be interested in seeing the back side of 96-1730.

Best,

J

Jamie Jelinski  
[REDACTED]

On Mar 29, 2018, at 4:12 PM, Collections <collections@mcq.org> wrote:

Hello Mr. Jelinski,

The two items you wish to see are actually displayed in the exhibition *Secrets uncovered. 400 Objects, a World of Emotions*. You can visit that exhibit at the Musée de la civilisation until January 6 2019. Here is the link to our web site for more information : [https://www.mcq.org/en/exposition?id=674959&intcid=ban|accueil|carousel|Sortir de sa rserve 400 objets dmotion|frexpositionid674959](https://www.mcq.org/en/exposition?id=674959&intcid=ban|accueil|carousel|Sortir%20de%20sa%20rserve%20400%20objets%20d%20motion|frexpositionid674959).

Sincerely,

Ariane Fréchette

[<logo-mcq-medium\\_406ef13a-2e53-42f4-94aa-794090582b2e.png>](#)

**Collections - T. 418 643-2158, poste 796**

Service à la clientèle

Direction des collections

MUSÉE DE LA CIVILISATION

9, rue de la Vieille-Université, Québec (QC) G1R 5K1 Canada

[mcq.org](http://mcq.org) [<google map 7da27e92-c436-4398-b3ba-](#)

[c3f04f5e0195.png>](#) [<vi-ft-facebook b2b05911-c662-4bc7-90c2-](#)

[9fd0ec07139a.png>](#) [<vi-ft-twitter 6800d4eb-26e1-4d08-88c0-](#)

[d6095b21e912.png>](#) [<vi-ft-flickr 1c884952-0ba6-4141-aff4-](#)

[183335b01013.png>](#) [<vi-ft-youtube 34caa240-371b-4930-908a-](#)

[3ebf68816960.png>](#)

[<pic1\\_6636c119-4243-416b-8101-3698ca60977f.png>](#)

Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#) | [Se désabonner](#) | [Inscription à l'INFO-MUSÉE](#)

---

**De :** Jamie Jelinski [REDACTED]

**Envoyé :** 29 mars 2018 15:45

**À :** Collections

**Objet :** CNCEC visit

Hi,

I hope this message finds you well. By way of introduction, I am a doctoral student at [REDACTED] and I am interested in visiting the Centre national de conservation et d'étude des collections (CNCEC) to view two items from your collection that I have been researching as part of my ongoing doctoral work on the history of **tattooing** in Canada. I am wondering if I would make an appointment to visit and view the items in person during the month of April?

The items I am interested in are as follows:

•96-1730

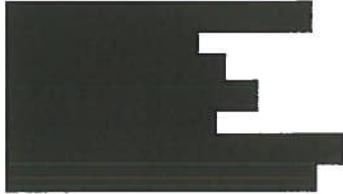
•96-1430

Please let me know if this would be possible.

Best wishes,

J

**Jamie Jelinski**



## Guay, Claudia

---

**De:** Gagné, Peter  
**Envoyé:** 11 avril 2018 11:40  
**À:** Jamie Jelinski  
**Objet:** RE: inquiry  
**Pièces jointes:** 96-1193.jpg

**Indicateur de suivi:** Assurer un suivi

**État de l'indicateur:** Terminé

Hello Jamie,

You can see the database entry for #96-1193 on our web site here :

<https://collections.mcq.org/objets/83584>

There is no photo on the web site, but there is in our internal database, which I am attaching to this message.

There is no physical file on that object, most likely because it is part of the collection of the *Laboratoire medico-légal*, which is technically on loan to the museum. The info is most likely in the documentation that you mentioned.

This documentation is in several (5 or 6) boxes, and only very generally organized and described. You would have to book an appointment to come consult it, since I do not have the time nor the mandate to do this for you. You'd have to come before the end of June, as I will be laid off for the Summer due to budget cuts. I'll be back in October.

I'll also write to the person in charge of the Exhibit in which the mask appears, to see if he can tell me where the information comes from. Maybe this will eliminate the need for an on-site consultation, or at least narrow down the exact source of the information.

- Peter



**Peter Gagné** - T. 418 643-2158, poste 559

Archiviste

Direction des collections

MUSÉE DE LA CIVILISATION

9, rue de la Vieille-Université, Québec (QC) G1R 5K1 Canada

[mcq.org](http://mcq.org)



**Dallaire** De l'idée  
à l'objet



Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#) | [Se désabonner](#) | [Inscription à l'INFO-MUSÉE](#)

---

**De :** Jamie Jelinski

**Envoyé :** 6 avril 2018 16:51

**À :** Gagné, Peter  
**Objet :** inquiry

Hi Peter

I'm emailing once again regarding the museum's **tattoo** objects, specifically this time object #96-1430. I visited the museum today and was able to see the object in the 400 Objects exhibition. However, in the exhibition this object is noted as corresponding to another from the museum's collection, #96-1193—it is noted that the mask represents the unnamed woman that the **tattoos** belong. As the text panel states, "In 1936, a shipwreck not far from the Port of Montreal caused several victims, including a young woman. There were no clues about her identity except that on her arm, she had an intriguing **tattoo**, which few women had in 1930. Dr. Rosario Fontaine

With the above in mind, I have a couple questions: I'm wondering if I could get a photograph and your database file for #96-1193? More importantly, though, I'm wondering if you could advise as to where the information quoted above came from, is there some archival information for #93-1193? Finally, I am wondering if you could advise as to the extent of the files "Documentation concernant le laboratoire médico-légal" and "Dossier documentaire sur l'historique de l'Institut de médecine légale"—I'm wondering if they are not too large, could I have photocopies of their contents sent to me? Alternately, I could also come back to Quebec if there is some more archival work I can do with regards to #93-1193 (I am living in [REDACTED] now so it is not a far trip).

Appreciate your assistance as always.

Best,

J

**Jamie Jelinski**

[REDACTED]

## Guay, Claudia

---

**De:** Gagné, Peter  
**Envoyé:** 11 avril 2018 11:47  
**À:** Vachon, Herman  
**Objet:** Question à propos de Sortir de sa réserve

Bonjour Herman,

J'ai reçu une demande de la part d'un chercheur qui fait des recherches sur les **tatouages** au Québec.

Il est allé voir Sortir de sa réserve et il y a un **tatouage** encastre (96-1430) qui est associé à un masque d'une fille (96-1193). Le texte anglais associé au masque est le suivant :

In 1936, a shipwreck not far from the Port of Montreal caused several victims, including a young woman. There were no clues about her identity except that on her arm, she had an intriguing **tattoo**, which few women had in 1930. Dr. Rosario Fontaine

Le chercheur me demande d'où viennent ces informations? Je présume que ça vient de quelque part dans le fonds du laboratoire médico-légal, mais si tu peux me dire la source exacte, le chercheur aimerait la consulter.

Merci pour ton aide. Si ce n'est pas toi qui peux me fournir les informations, merci de transférer ce message à qui de droit. Bonne journée.

- Peter



**Peter Gagné** - T. 418 643-2158, poste 559  
Archiviste  
Direction des collections

## Guay, Claudia

---

**De:** Laforge, Valérie  
**Envoyé:** 11 avril 2018 13:05  
**À:** Vachon, Herman  
**Objet:** TR: La belle inconnue



Valérie Laforge, Ph.D. - T. 418 643-2158, poste 507  
Conservatrice  
Direction des collections

---

**De :** Denis, Christian  
**Envoyé :** 13 décembre 2017 15:36  
**À :** Laforge, Valérie  
**Objet :** La belle inconnue

Valérie,

Il s'agit d'un cadavre retrouvé en 1936 sans aucun papier permettant de l'identifier. Nous pouvons voir dans l'album des causes célèbres son corps sur une table de dissection et portant un **tatouage** sur un bras. Sauf erreur, le **tatouage** a été prélevé et conservé avec quelques autres que nous avons dans les pièces à conviction sur un présentoir. Je ne me souviens plus, s'il y avait beaucoup d'informations additionnelles dans l'album, c'est possible. C'est le docteur Rosario Fontaine qui aurait fait ce modelage afin de lui redonner une expression vivante, sans doute avec l'objectif de faciliter son identification. L'histoire ne nous dit pas si la démarche a été concluante, je crois qu'elle est resté dans l'anonymat et un cas non résolu.

Si jamais, tu veux consulter les albums, ils ont été numérisés et sont consultables, il faudrait demander à Anne Laplante.

Bonne journée!



Christian Denis - T. 418 643-2158, poste 827  
Conservateur  
Direction des collections

**Guay, Claudia**

---

**De:** Gagné, Peter  
**Envoyé:** 18 avril 2018 11:28  
**À:** Denis, Christian  
**Objet:** Tatouages

Bonjour Christian,

Je ne sais pas si tu as eu mon message téléphonique, puisque c'était une voix « cannée » et pas la tienne sur le message d'accueil.

J'ai un chercheur qui vient cet après-midi qui fait son doctorat sur les **tatouages** au Québec. Il a vu le **tatouage** et le masque de femme dans Sortir de sa réserve et se demande d'où proviennent les informations sur la provenance de ces 2 objets.

Si tu as des indications à me donner, ça m'aidera beaucoup. Herman Vachon m'a transféré un courriel que tu as envoyé à Valérie Laforge, parlant de photos dans l'album des causes célèbres. Malheureusement, cet objet n'est pas communicable à des chercheurs, même dans son format numérique, à cause de la nature du contenu.

- Peter



**Peter Gagné** - T. 418 643-2158, poste 559  
Archiviste  
Direction des collections

## Guay, Claudia

---

**De:** Brown, Dany  
**Envoyé:** 8 mai 2018 08:27  
**À:** Laplante, Anne;Morrier, Sylviane  
**Cc:** Toupin, Sylvie;Gagné, Peter;Laforge, Valérie  
**Objet:** Le mystère de la belle inconnue

**Catégories:** Catégorie Rouge

Bonjour,

À force de questionner tout un chacun, j'ai possiblement « percé » le mystère en regard de la demande.

La belle inconnue serait une des victimes d'un naufrage survenu en 1936 dont le corps n'a pas été identifié. Un **tatouage** aurait été prélevé – d'après ce qu'en dirait Christian Denis, ce que valide Sylvie Toupin dans la documentation aujourd'hui. Le masque mortuaire a été réalisé pour tenter d'identifier la victime.

Semble-t-il que les informations complémentaires se retrouvent dans *l'Album des causes célèbres* dans la section du naufrage. Anne?

Je vous reviens cet après-midi pour que l'on puisse répondre à la dame et mettre un terme à cette demande.

*Dany*



Dany Brown - T. 418 643-2158, poste 210  
Directeur  
Direction des collections

## Guay, Claudia

---

**De:** Dionne, Céline  
**Envoyé:** 8 mai 2018 08:47  
**À:** Brown, Dany  
**Cc:** Laforge, Valérie;Kebbas, Nassima;Gingras, Anouk;Gagné, Peter  
**Objet:** RE: Research inquiry

Bonjour Dany,

Excuse le délai, je suis en autobus ce matin!

Voici ce que j'ai trouvé :

96-1193

Masque mortuaire *La belle inconnue, 1936*

Rosario Fontaine

Montréal, Québec, 1936

Minéral, plâtre

Collection du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale du ministère de la Sécurité publique

En 1936, un naufrage fait plusieurs victimes non loin du port de Montréal. Parmi celles-ci, une jeune femme qu'aucun indice ne permet d'identifier, sauf un intrigant **tatouage** tracé sur son bras. Peu de femmes portent de telles marques dans les années 1930. Le docteur Rosario Fontaine du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale moule ce masque afin de donner à la victime un aspect qui faciliterait son identification. Le **tatouage** est prélevé et conservé en vain de même que le masque mortuaire. Cette jeune femme restera à jamais l'énigme de « La belle inconnue ».

96-1430

Modèle anatomique

Montréal, Québec, 20<sup>e</sup> siècle

Acrylique, peau humaine

Collection du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale du ministère de la Sécurité publique

Bonne journée!



**Céline Dionne** - T. 418 643-2158, poste 218

Agente de secrétariat

Direction de la programmation

---

**De :** Brown, Dany  
**Envoyé :** 7 mai 2018 20:02  
**À :** Dionne, Céline  
**Cc :** Laforge, Valérie; Gingras, Anouk  
**Objet :** RE: Research inquiry  
**Importance :** Haute

Bonjour, chère Céline,

Il me faudrait recevoir très rapidement les étiquettes commentées ou tout autre texte s'y rapportant dans l'exposition des objets suivants dans *Sortir de sa réserve* : 96-1430 et 96-1193.

Est-ce possible de me les transmettre en fin de matinée? Merci!

*Dany*



**Dany Brown** - T. 418 643-2158, poste **210**

Directeur

Direction des collections

## Guay, Claudia

---

**De:** Laplante, Anne  
**Envoyé:** 8 mai 2018 14:04  
**À:** Toupin, Sylvie;Brown, Dany;Morrier, Sylviane  
**Cc:** Kebbas, Nassima  
**Objet:** RE: La Mystérieuse Belle inconnue

**Catégories:** Catégorie Rouge

Bonjour à tous,

Les deux albums des causes célèbres ne contiennent rien concernant un naufrage et rien concernant la belle inconnue.

Le **tatouage** en exposition 96-1430 n'est pas celui présenté dans les albums des causes célèbres.

Il y a effectivement une photo d'autopsie dans un des albums dont le cadavre porte des **tatouages**. Je ne sais pas si vous souhaitez l'informer de cet élément. À titre indicatif, il serait possible de numériser uniquement le bras montrant les **tatouages** sans montrer les blessures ou la poitrine de la femme assassinée.

Merci,  
Anne



**Anne Laplante** - T. 418 643-2158, poste 557  
Archiviste  
Direction des collections

---

**De :** Toupin, Sylvie  
**Envoyé :** 8 mai 2018 11:55  
**À :** Brown, Dany; Laplante, Anne  
**Objet :** La Mystérieuse Belle inconnue

Bonjour Anne et Dany,

J'ai épluché toute la documentation que m'a transmise Christian avant son départ et je ne trouve aucun lien entre le masque mortuaire de la Belle et le **tatou**. Même dans l'exposition virtuelle le masque est présenté seul.

En espérant que ça vos éclaire ou ...pas.

Est-ce qu'il y a quelque chose dans l'Album des causes célèbres?

Sylvie



**Sylvie Toupin, M.A.** - T. 418 643-2158, poste 555  
Conservatrice  
Direction des collections

## Guay, Claudia

---

**De:** Toupin, Sylvie  
**Envoyé:** 14 mai 2018 16:49  
**À:** [REDACTED]  
**Objet:** Research inquiry

Dear Mr. Jelinski:

Once again, we thank you for your interest the collections of the Musée de la civilisation.

We regret to inform you that the Musée has no additional information regarding *la belle inconnue*. Since the reception of your requests, we proceeded to some validations. As we checked with our Main Archivist, she confirmed that after consulting the *Album des causes célèbres*, the album contains nothing regarding the body of *la belle inconnue* or the preserved tattooed skin 96-1430. Moreover, no autopsy images can be associated with any case for the year 1936. We are unable to document or confirm with certainty any link between the tattoo 96-1430 and *la belle inconnue*. This assertion cannot be proven. Necessary corrections will be made in the exhibition *Secrets Uncovered. 400 Objects, a World of Emotions*.

Nevertheless, the *Album des causes célèbres* does include a photograph showing a woman tattooed on an autopsy table. This photograph shows the body of Ms. Mellie Brown, murdered by Nancie Morrison in 1929. One of her tattoos looks like one of the tattoos associated to item number 96-1730, which you can also see in the exhibition *Secrets Uncovered. 400 Objects, a World of Emotions*.

It is possible to receive a digital image of tattoos on Mellie Brown's arm. However, on the digital image, tattoos will be isolated from the rest of the body. You can request a copy on the Museum's Website:

<https://boutique.mcq.org/qc/demande-d-images-et-de-droits-de-reproduction/51-demande-image.html>

Yours, very truly,

Sylvie Toupin, curator



**Sylvie Toupin, M.A.** - T. 418 643-2158, poste 555

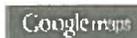
Conservatrice

Direction des collections

MUSÉE DE LA CIVILISATION

16, rue de la Barricade, Québec (QC) G1K 8W9 Canada

mcq.org



**Dallaire**

De l'idée  
à l'objet



Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#) | [Se désabonner](#) | [Inscription à l'INFO-MUSÉE](#)

**Guay, Claudia**

---

**De:** Toupin, Sylvie  
**Envoyé:** 22 mai 2018 16:24  
**À:** [REDACTED]  
**Cc:** Forgues, Dominique; La Roche, Stéphan  
**Objet:** Research inquiry

Dear Mr. Jelinski,

In response to your last question, a deposit agreement binds us to the owner of the collection from which the *Albums des causes célèbres* is drawn, which limits the diffusion of elements that are part of that particular collection. In addition, this agreement also limits their reproduction. I understand that these provisions are in compliance with the Act respecting the determination of the causes and circumstances of death in a view to respect the dignity and privacy of a deceased person.

To provide you the image of the requested **tattoos**, we thus need the permission from the owner. We will ask for such a permission as soon as the form is completed, which you can find on the Museum's Website:

<https://boutique.mcq.org/qc/demande-d-images-et-de-droits-de-reproduction/51-demande-image.html>.

We are pleased to assist you in your research and have made proceeded to many validations. We are sorry if it creates some delays.

Please feel free to contact me for any further information.

Yours, very truly,

Sylvie Toupin



**Sylvie Toupin, M.A.** - T. 418 643-2158, poste 555  
Conservatrice  
Direction des collections

## Guay, Claudia

---

**De:** Bussières, Frédéric  
**Envoyé:** 22 mai 2018 17:14  
**À:** Brown, Dany  
**Cc:** Laplante, Anne;Toupin, Sylvie  
**Objet:** Album des causes célèbres - suite  
**Pièces jointes:** A-2.1.pdf

Bonjour Dany,

Je viens tout juste de terminer mon téléphone avec Dana Deslauriers, avocate, du Bureau du coroner.

Voici en synthèse :

- 1- De prime abord, TOUTES demandes de consultation (incluant diffusion) des photos d'enquêtes sur les crimes et décès suspects sont SYSTÉMATIQUEMENT refusées par le bureau du coroner. La seule possibilité de consultation est dans un cadre de deuil et de guérison d'un choc post-traumatique. La consultation est supervisée, le demandeur est accompagné d'un psychologue (ou autre), et les photos sont partiellement cachées. On ne montre pas tout. De plus, il y a absence d'ordinateur, de cellulaire et d'appareil photo pour empêcher la prise de photographies.
- 2- Le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale est un sous-contractant du bureau du coroner. Il n'a pas d'entité légale, et est une unité administrative. Il doit se conformer aux règles et aux lois suivies par les coroners.
- 3- Le bureau du coroner suit à la lettre les chartes canadienne et québécoise des droits et libertés de la personne. 3 points : dignité de la personne; respect de la vie privée; droit à l'image. Même si les photos datent de 1926 à 1952, les personnes ont toujours le droit au respect.
- 4- Le **tatouage** est un signe d'identification d'une personne. Ce point touche définitivement l'aspect « vie privée » de la personne décédée. L'association peut être facile.
- 5- On s'appuie sur les articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels pour refuser la demande actuelle (et demandes ultérieures).
- 6- Les photographies de scènes de crimes ou de meurtres suspects sont des documents provenant de rapports de polices et de coroners. Ces rapports sont PRIVÉS, et selon l'article 28 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous ne pouvons les diffuser.
- 7- On recommande de créer un dossier rouge pour ces deux albums pour les raisons évoquées. Il faut prendre garde au voyeurisme, à la curiosité malsaine. La consultation serait acceptée pour des demandes officielles de justice, pour des études sérieuses (et historiques) à propos de balistique, d'arme blanche, etc. Consultation avec supervision seulement.

Maître Deslauriers précise que ce n'est pas un avis juridique, mais bien une sensibilisation à ce genre de documents et des suggestions quant à une ligne directrice pour notre future acquisition. Elle salue nos efforts à se positionner en tant que musée d'état face à ce genre de documents. Elle se montre disponible à nous renseigner davantage. Voici ses coordonnées :

Dana Deslauriers, avocate  
Bureau du coroner  
Édifice Le Delta 2, bureau 390  
2875, boulevard Laurier  
Québec (Québec) G1V 5B1

Téléphone : 418.643.1845  
Courriel : [acces.information.coroner@coroner.gouv.qc.ca](mailto:acces.information.coroner@coroner.gouv.qc.ca)

Ci-joint, la LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, 1<sup>er</sup> mars 2018. Version en vigueur.

Bonne fin de journée

Frédéric



**Frédéric Bussières** - T. 418 643-2158, poste 298  
Adjoint à la réalisation  
Direction des collections

## Guay, Claudia

---

**De:** Toupin, Sylvie  
**Envoyé:** 24 mai 2018 17:00  
**À:** bob.dufour@msp.gouv.qc.ca  
**Objet:** Demande de consultation des albums des causes célèbres par un étudiant  
**Pièces jointes:** A-2.1.pdf

Bonjour Monsieur Dufour

Tel que discuté voilà la synthèse de la conversation téléphonique récente que mon collègue a eue avec Dana Deslauriers, avocate, du Bureau du coroner.

Nous attendons donc votre réponse par écrit, en tant que propriétaire, à la demande de consultation des albums des causes célèbres par un étudiant ontarien qui fait ses recherches doctorales sur les **tatouages** au Canada. Il a vu quelques **tatouages** de votre collection dans une de nos expositions récemment. Ces **tatouages** seront retirés dans les meilleurs délais.

Vous remerciant de vos précieuses collaborations, je vous transmets mes salutations

Sylvie Toupin, conservatrice

Voici en synthèse :

- 1- De prime abord, TOUTES demandes de consultation (incluant diffusion) des photos d'enquêtes sur les crimes et décès suspects sont SYSTÉMATIQUEMENT refusées par le bureau du coroner. La seule possibilité de consultation est dans un cadre de deuil et de guérison d'un choc post-traumatique. La consultation est supervisée, le demandeur est accompagné d'un psychologue (ou autre), et les photos sont partiellement cachées. On ne montre pas tout. De plus, il y a absence d'ordinateur, de cellulaire et d'appareil photo pour empêcher la prise de photographies.
- 2- Le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale est un sous-contractant du bureau du coroner. Il n'a pas d'entité légale, et est une unité administrative. Il doit se conformer aux règles et aux lois suivies par les coroners.
- 3- Le bureau du coroner suit à la lettre les chartes canadienne et québécoise des droits et libertés de la personne. 3 points : dignité de la personne; respect de la vie privée; droit à l'image. Même si les photos datent de 1926 à 1952, les personnes ont toujours le droit au respect.
- 4- Le **tatouage** est un signe d'identification d'une personne. Ce point touche définitivement l'aspect « vie privée » de la personne décédée. L'association peut être facile.
- 5- On s'appuie sur les articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels pour refuser la demande actuelle (et demandes ultérieures).
- 6- Les photographies de scènes de crimes ou de meurtres suspects sont des documents provenant de rapports de polices et de coroners. Ces rapports sont PRIVÉS, et selon l'article 28 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous ne pouvons les diffuser.
- 7- On recommande de créer un dossier rouge pour ces deux albums pour les raisons évoquées. Il faut prendre garde au voyeurisme, à la curiosité malsaine. La consultation serait acceptée pour des demandes officielles de justice, pour des études sérieuses (et historiques) à propos de balistique, d'arme blanche, etc. Consultation avec supervision seulement.

Maître Deslauriers précise que ce n'est pas un avis juridique, mais bien une sensibilisation à ce genre de documents et des suggestions quant à une ligne directrice pour notre future acquisition. Elle salue nos efforts à se positionner en tant que musée d'état face à ce genre de documents. Elle se montre disponible à nous renseigner davantage. Voici ses coordonnées :

Dana Deslauriers, avocate  
Bureau du coroner  
Édifice Le Delta 2, bureau 390  
2875, boulevard Laurier  
Québec (Québec) G1V 5B1

Téléphone : 418.643.1845

Courriel : [acces.information.coroner@coroner.gouv.qc.ca](mailto:acces.information.coroner@coroner.gouv.qc.ca)

Ci-joint, la LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, 1<sup>er</sup> mars 2018. Version en vigueur.

Bonne fin de journée

Frédéric



**Frédéric Bussières** - T. 418 643-2158, poste 298

Adjoint à la réalisation  
Direction des collections



**Sylvie Toupin, M.A.** - T. 418 643-2158, poste 555

Conservatrice  
Direction des collections  
MUSÉE DE LA CIVILISATION  
16, rue de la Barricade, Québec (QC) G1K 8W9 Canada

[mcq.org](http://mcq.org)



Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#) | [Se désabonner](#) | [Inscription à l'INFO-MUSÉE](#)

## Guay, Claudia

---

**De:** Laforge, Valérie  
**Envoyé:** 28 mai 2018 15:14  
**À:** Gingras, Anouk  
**Objet:** Se perdre

Bonjour Anouk,

On m'indique que nous devons retirer les **tatouages** de la section Se perdre pour des raisons liées à l'identification possible des personnes. Question d'éthique et de légalité. Tu as du en entendre parler. J'essaie de trouver quelque chose pour remplacer. On s'en reparle.

Valérie



**Valérie Laforge, Ph.D.** - T. 418 643-2158, poste 507  
Conservatrice  
Direction des collections

## Guay, Claudia

---

**De:** Gingras, Anouk  
**Envoyé:** 29 mai 2018 14:55  
**À:** Laforge, Valérie;Duplain, Carole;St-Amand, Luc;Falardeau, Chantale;Campion-Vallée, Julien;Loubier-Jacques, Guillaume;Julien, André;Lamontagne, Louis;Boulet, Richard  
**Objet:** Ajustements Sortir de sa réserve - lundi 4 juin

Bonjour à tous,

Nous voudrions faire une ronde d'ajustements dans la salle de Sortir de sa réserve ce lundi 4 juin, qui semblait être le meilleur moment pour la plupart. Voici une première liste des éléments à ajuster, dites-moi si c'est possible de votre côté ou si j'oublie des choses :

### Conservation

- Finaliser la révision des fils des accrochages pour sécuriser objets suspendus
- Installer un plexi pour empêcher les gens de pianoter sur piano Claude Léveillée
- Installer une main Ne pas toucher près de la robe de Michèle Tisseyre (à voir avec graphisme à l'interne?)
- Installer une main Ne pas toucher près de la porte (remplacer le texte pour messages uniformes)
- Installer une main Ne pas toucher près du tapis zone 7.1
- Installer une main Ne pas toucher près du traîneau à chevaux

### Sécurité

- Installer alarme pour jeu d'échecs et coffre (à déplacer par muséos)

### Audiovisuel

- Projection près du jeu d'échec ne fonctionne pas, à revoir?
- Travail de Tobie sur borne pour compilation des résultats? Quelqu'un en a des nouvelles? Je ne reçois encore rien comme compilation des votes...

### Éclairage

- Revoir l'éclairage des vitrines qui « flashent » (profiter de la présence de la conservatrice pour pouvoir ouvrir les vitrines?)

À venir (11 juin?) : Changer étiquettes à corriger pour certains objets et objets à changer zone 9 (retrait des tatouages).

Je peux évidemment faire toutes les pivotals nécessaires pour tout cela si lundi prochain est possible pour tout le monde... 😊

Merci et à bientôt!

Anouk



Anouk Gingras - T. 418 643-2158, poste 367  
Chargée de projet d'exposition  
Direction de la programmation

## Guay, Claudia

---

**De:** Lemire, Christian  
**Envoyé:** 31 mai 2018 13:42  
**À:** Brown, Dany;Toupin, Sylvie;Laforge, Valérie  
**Cc:** Laplante, Anne;Hamel, Philippe-Antoine;Mailloux, Isa  
**Objet:** RE: Retrait d'artéfacts-Sortir de sa réserve

Bonjour Dany et Sylvie,

Un petit mot pour vous dire que je suis allé ajouter un indicateur de statut « Diffusion prohibée » visible dans le coin supérieur droit des fiches techniques des deux albums des causes célèbres (96-1183 et 96-1689) tout en copiant-collant les 7 points du courriel de Sylvie dans la remarque du conservateur.

Quant aux **tatouages** 96-1430 et 96-1730, tous deux portaient déjà les indicateurs de statuts « Diffusion prohibée, Restes humains / objet mortuaire ». J'ai simplement ajouté les points 2 à 4 comme remarque du conservateur dans ces deux fiches.

Je vais également demander à Madeleine de verser ces échanges de courriels au dossier de prise en charge PC1996-2 si tout cela vous convient, bien évidemment.

Bonne journée,

Christian

The Museum System - Musée de la civilisation - [Objets]

Fichier Modifier Affichage Requête Rapport Conservation Inscription Éléments reliés Outils Maintenance Aide

Objets 96-1183

Validé par le conservateur  Accès public  Normalisé - Charlier Archives  Catalogage sommaire  Ilac d'ensemble  En Juridiction

**Classifications**  
Armement, sciences et technologies-Protection civile

**Période** 20e siècle **Date** 1922 **Culture**

**Personne(s) et institution(s)** 1 A **Information de groupe**  
Catalogueur: Guy Toupin  
Propriétaire actuel: Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale  
Source: Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale  
Objet de l'acquisition PC1995-2 (PC1995-2)

**Titre** (1) Titre **Nom de l'objet / Étendue / Type de document**  
Causes célèbres: Laboratoire de médecine légale de police technique  
Album des causes célèbres

**Fiche de couverture** Citations Documentation Multimédias Contenu Éléments reliés Aide

**Matériaux** Métal, Papier, Peau, Cuir **Dimensions**  
Dimensions maximales: 53,2 × 9,8 × 63 × 7,5 cm (20 15/16 × 3 7/8 × 24 1/2)

**Description / Portée et contenu** Album composé de pages de carton sur lesquelles sont collés des photographies, coupures de presse, et différents documents présentant des causes célèbres du Québec **Mention**  
Musée de la civilisation, collection du Laboratoire de sciences judiciaires et restaurations effectuée par le Centre de conservation du Québec

**Technique de fabrication** Industriel **Validation de la mention** Oui

**Signatures et légendes / Signature**

**Emplacement actuel**  
96-1183-0-1 CHCEC, A-308, H-08, A-08 [2015-ma-12]  
96-1183-0-2 CHCEC, A-308, H-08, A-08 [2015-ma-12]

**Fonction/usage** **Transcription/translittération**



Christian Lemire - T. 418 643-2158, poste 815  
Technicien en administration  
Direction des collections

**De :** Brown, Dany

**Envoyé :** 31 mai 2018 10:35

**À :** Laplante, Anne; Kebbas, Nassima; Lemire, Christian; Hamel, Philippe-Antoine

**Objet :** TR: Retrait d'artéfacts-Sortir de sa réserve

À T I



Dany Brown - T. 418 643-2158, poste 210  
Directeur  
Direction des collections

---

**De :** Toupin, Sylvie  
**Envoyé :** 31 mai 2018 10:25  
**À :** Laforge, Valérie; Gingras, Anouk  
**Cc :** Brown, Dany; Murray, Jean-Luc  
**Objet :** Retrait d'artéfacts-Sortir de sa réserve

Bonjour Valérie et Anouk,

Pour donner suite à notre récente discussion , je vous informe qu'à la demande du directeur du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale, Monsieur Yves Bob Dufour, nous avons l'obligation de retirer de l'exposition *Sortir de sa réserve* les deux pièces présentant des **tatouages** en vertu de la LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS.

Voici un bref résumé fourni par le Bureau du coroner en ce qui a trait à la consultation et la diffusion du matériel du Laboratoire :

- 1- De prime abord, TOUTES demandes de consultation (incluant diffusion) des photos d'enquêtes sur les crimes et décès suspects sont SYSTÉMATIQUEMENT refusées par le bureau du coroner. La seule possibilité de consultation est dans un cadre de deuil et de guérison d'un choc post-traumatique. La consultation est supervisée, le demandeur est accompagné d'un psychologue (ou autre), et les photos sont partiellement cachées. On ne montre pas tout. De plus, il y a absence d'ordinateur, de cellulaire et d'appareil photo pour empêcher la prise de photographies.
- 2- Le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale est un sous-traitant du bureau du coroner. Il n'a pas d'entité légale, et est une unité administrative. Il doit se conformer aux règles et aux lois suivies par les coroners.
- 3- Le bureau du coroner suit à la lettre les chartes canadienne et québécoise des droits et libertés de la personne. 3 points : dignité de la personne; respect de la vie privée; droit à l'image. Même si les photos datent de 1926 à 1952, les personnes ont toujours le droit au respect.
- 4- Le **tatouage** est un signe d'identification d'une personne. Ce point touche définitivement l'aspect « vie privée » de la personne décédée. L'association peut être facile.
- 5- On s'appuie sur les articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels pour refuser la demande actuelle (et demandes ultérieures).
- 6- Les photographies de scènes de crimes ou de meurtres suspects sont des documents provenant de rapports de policiers et de coroners. Ces rapports sont PRIVÉS, et selon l'article 28 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous ne pouvons les diffuser.
- 7- On recommande de créer un dossier rouge pour ces deux albums pour les raisons évoquées. Il faut prendre garde au voyeurisme, à la curiosité malsaine. La consultation serait acceptée pour des demandes officielles de justice, pour des études sérieuses (et historiques) à propos de balistique, d'arme blanche, etc. Consultation avec supervision seulement.

Je vous remercie de retirer les pièces le plus tôt possible et je suis bien désolée des inconvénients occasionnés par ce retrait

Merci de votre habituelle collaboration.

Sylvie

Sylvie Toupin, M.A. - T. 418 643-2158, poste 555  
Conservatrice  
Direction des collections



**Guay, Claudia**

---

**De:** Laforge, Valérie  
**Envoyé:** 4 juin 2018 16:14  
**À:** Lemire, Christian  
**Cc:** Hamel, Philippe-Antoine  
**Objet:** SDSR changements

Bonjour Christian,

Je t'informe que nous retirons les objets suivants de l'expo Sortir de sa réserve :

96-1430 Modèle anatomique

96-1730 **Tatouages**

Ils sont dans le 019 depuis cet après-midi. Nous planifierons leur déplacement vers le CNCEC dans un prochain transit intersites.

Pour les remplacer, je réserverais le 96-1374 Cartouches de carabine

Il faudrait faire faire un constat et planifier son transfert vers le MCQ quand nous aurons un prochain transport.

Merci

Valérie



**Valérie Laforge, Ph.D.** - T. 418 643-2158, poste 507  
Conservatrice  
Direction des collections

## Guay, Claudia

---

**De:** Gingras, Anouk  
**Envoyé:** 22 juin 2018 14:33  
**À:** Marjolaine Robitaille  
**Cc:** [REDACTED]; Lantagne, Caroline; Falardeau, Chantale  
**Objet:** Réimpression étiquettes  
**Pièces jointes:** MC-Blocs\_Zone0-1000x400-Print.pdf; **Tatouage.pdf**

Bonjour Marjolaine,

Je viens de terminer la révision, et il n'y a qu'une étiquette qui resterait à corriger, no 5 en rouge plus bas... Le reste est ben beau, j'ai remis les infos sur le type de matériaux pour l'impression pour être le plus clair possible.

Je pars cet après-midi vers 16h00 pour une semaine, de retour le 3 juillet. Si tout va bien l'impression pourrait se faire pendant mon absence, mais on ne ferait l'installation qu'à mon retour dans la semaine du 3 juillet, question de simplifier les choses pour tout le monde. J'ai tout de même mis Caroline Lantagne ma collègue en copie si jamais il y a quoi que ce soit elle assure le suivi en mon absence... Et Chantale qui se chargera de faire l'installation après mon retour, pour qu'elle soit au courant aussi!

- 1- Un ajout : réimpression de la borne de vote des objets contemporains sur vinyle : nous voudrions placer un vinyle blanc opaque directement sur le plexi du dessous pour pouvoir retirer le plexi transparent en-dessous duquel nous avons imprimé, pour réduire l'épaisseur de plexi total pour que la borne fonctionne mieux pour capter les votes des visiteurs. Je joins le doc à réimprimer (MC-Blocs\_zone0-1000x400-Print)
- 2- MC-Blocs\_Zone0-79.685x98268po-v2 : Ok pour réimpression sur toile repositionnable, ça semble bien beau les espaces entre chaque étiquette!
- 3- MC-SortirReserve-Vignette-Coffret-Tissu-Print : ok pour réimpression sur vinyle opaque blanc. SVP Suzanne l'imprimer en 4 copies pour qu'on puisse la changer régulièrement...
- 4- MC-SortirReserve-Vignettes-M-V3-Print : ok pour réimpression sur vinyle opaque gris!
- 5- MC-SortirReserve-Vignettes-Vitrines-Section9\_Juin2018-v1 : Il reste à enlever l'étiquette du **Tatouage 96-1730** (un oubli?), et bien sûr remonter l'étiquette des balles de fusil à sa place... Voir scan **Tatouage** ci-joint!
- 6- MC-SortirReserve-Vignettes-Vitrines-Section9\_Juin2018-v1MJC : ok pour impression sur vinyle transparent givré
- 7- MC-SortirReserve-Vignettes-Vitrines-Sections1-2\_Juin2018-v1 : ok pour impression sur vinyle transparent givré
- 8- MC-SortirReserve-Vignettes-Vitrines-Sections1-2\_Juin2018-v1Bain : ok pour impression sur vinyle transparent givré

Merci beaucoup et bonne St-Jean!

Anouk



**Anouk Gingras** - T. 418 643-2158, poste 367  
Chargée de projet d'exposition  
Direction de la programmation

## Guay, Claudia

---

**De:** Gingras, Anouk  
**Envoyé:** 11 juillet 2018 14:24  
**À:** Girard, Olivier  
**Objet:** PIV-58947 Remplacement d'étiquettes Sortir de sa réserve MCQ-Salle 1A (Salle d'exposition) Modifié

SVP, NE PAS RÉPONDRE À CE COURRIEL

Le statut a été modifié. La description a été modifié.

<https://pivotal.mcq.org/DemandesMCQ/main.php?id=0x000000000000E643>

Statut: Modifié  
Type: Général  
Requis le: 06/07/2018  
Fin le:  
Lieux: MCQ-Salle 1A (Salle d'exposition)  
Commentaire lieu: Emplacements exacts à identifier par Anouk

Demandeur: Gingras Anouk  
Courriel: Anouk.Gingras@mcq.org  
Téléphone: +1(418)643-2158 #367

Service: Technicien muséographie  
Responsable: Girard Olivier  
Courriel: Olivier.Girard@mcq.org  
Téléphone: +1(418)643-2158

Assignée à: Lavoie Gilbert

### Description:

J'ai oublié de mentionner que pour le remplacement de l'étiquette des **tatouages** retirés (zone 9 - se perdre), il faut coordonner avec l'installation des objets remplaçants, soit les balles de différents calibres. Si la présence d'un conservateur est nécessaire, voir pour le conservateur de garde en l'absence de Valérie Laforge pour l'été! Merci!

### Commentaires:

-----



Anouk Gingras - T. 418 643-2158, poste 367  
Chargée de projet d'exposition  
Direction de la programmation

## Guay, Claudia

---

**De:** Laplante, Anne  
**Envoyé:** 20 mars 2019 10:36  
**À:** Mailloux, Isa  
**Cc:** Mathieu, Marie-Élaine  
**Objet:** RE: Collections - Musée de la civilisation

On peut demander aux filles de la numérisation de le faire ... ceci dit, il faut aussi faire des changements dans Cumulus et ça, vaut mieux que ça passe par Marie.



**Anne Laplante** - T. 418 643-2158, poste 557  
Archiviste  
Direction des collections

---

**De :** Mailloux, Isa  
**Envoyé :** 20 mars 2019 10:32  
**À :** Laplante, Anne <Anne.Laplante@mcq.org>  
**Cc :** Mathieu, Marie-Élaine <Marie-Elaine.Mathieu@mcq.org>  
**Objet :** Re: Collections - Musée de la civilisation

On peut pas mettre Claudia là dessus genre... supprimer des photos de tms c'est pas compliqué. Ou au moins le mettre sur notre liste de to-do

Je peux le montrer à Claudia si vous voulez. Elle pourrait nous faire ça rapidement. Et utiliser Marie Elaine pour ça c'est du gaspillage selon moi. Ressource de trop grande qualité! ☐



**Isa Mailloux** - T. 418 643-2158, poste 539  
Chargée de projet à la diffusion numérique  
Service de l'engagement numérique

Le 20 mars 2019 à 10:24, Laplante, Anne <[Anne.Laplante@mcq.org](mailto:Anne.Laplante@mcq.org)> a écrit :

Salut!

C'est une vieille affaire et c'est seulement pour les Audubon que Jessy a photographié en 2015. À cause du cadrage, Marc avait dû mettre la charte sur le document sur la première prise de vue pour la calibration. Le problème c'est que les gens ne la remarquaient pas et on voulait s'assurer que personne n'utiliserait la photo avec la charte alors on a mis un **tatouage**. On peut les retirer le TMS et les laisser seulement dans Cumulus.

Ceci dit, Marie-Élaine n'a pas beaucoup de temps en ce moment.  
Anne

Salut les filles,

Dites-moi, c'est normal qu'on est encore des images avec des « **tatouages** numériques » dans TMS et Collections en ligne ?

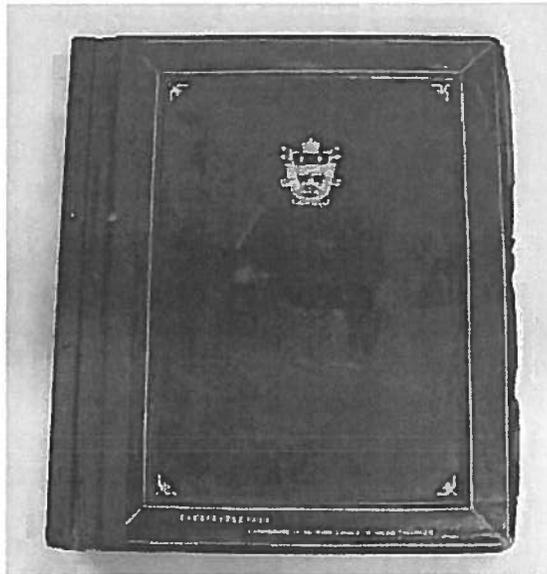
Isa

<image001.png>

<image002.png>

**96-1183**

23 avril 2019



© Musée de la civilisation, toute reproduction interdite, autorisation collections@mcq.org

*Département:* Objets  
*Nom de l'objet:* Album des causes célèbres  
*Titre:* Causes célèbres. Laboratoire de médecine légale de police technique  
*Classifications:* Armement, sciences et technologies-Protection civile  
*Désignation date:* 1922  
*Période:* 20e siècle  
*Emplacement d'utilisation:* Montréal, Montréal, Québec, Canada, Amérique du Nord  
*Emplacement d'origine:* Montréal, Montréal, Québec, Canada, Amérique du Nord  
*Matériel:* Papier; Peau, cui ; Métal  
*Description:* Album composé de pages de carton sur lesquelles sont collés des photographies, coupures de presse, et différents documents présentant des causes célèbres du Québec.  
*Attributs:* Secteur: Collections, sciences, techniques et société  
*Dimensions:* Dimensions maximales: 53,2 × 9,8 × 63 × 7,5 cm (20 15/16 × 3 7/8 × 24 13/16 × 2 15/16 in.)  
*Oeuvres reliées:* 96-1163; 96-1164; 96-1165; 96-1166; 96-1167; 96-1168; 96-1169; 96-1170; 96-1171; 96-1197; 96-1210; 96-1529; 96-1530; 96-1552; 96-1553; 96-1578; 96-1579; 96-1580; 96-1581; 96-1618; 96-1633; 96-1658; 96-1660; 96-1669; 96-1672; 96-1688; 96-1690; 96-1691; 96-1699; 96-1711; 96-1743; \* 96-1835; 96-1834; 96-1841; 16 diapositives sur verre; Dans les dossiers d'archives: Photographies des pages concernant l'affaire Desranleau; négatifs des pages concernant le Hold-up de la Banque d'Hochelaga  
*Attributions historiques:* Affaire Guay, 1950; Affaire Delorme, 1922; Hold-up de la

Banque d'Hochelaga, 1924; Gentlemen Burgler, Louis Mascart, 1914-1924; Affaire Demastravitch; Meurtres de Mme Mondor, Mle Dellescandro, de William Clark, d'Émile Pelletier, de F.X. Beauvais, de Mme Romuald Dupuis, de Mellie Brown; Affaire Roy; Affaire Desranleau; Meurtres des époux Bernard, de Dollard Pelletier; Empoisonnement de Abraham Gallop; Meurtres de Mme Antonia Poitras, de André Marrel, de J.A Beaudry, de Adélarde Bouchard, de dame E. Fiset née Laperrière alias Perron, de Rose-Anna Paquet, du vagabond Richard, de Vincenzo Dantoni, de Arthur Nantel; Disparition de Barbara Pitcher; Meurtres de Mme Hurltsky, de Bellerose, de F. Thrillsback, de Prudentienne Daigneault; Détention de Nogaret.

*Catalogue Raisoné:* Oui

*Remarques du conservateur:* 1- De prime abord, TOUTES demandes de consultation (incluant diffusion) des photos d'enquêtes sur les crimes et décès suspects sont SYSTÉMATIQUEMENT refusées par le bureau du coroner. La seule possibilité de consultation est dans un cadre de deuil et de guérison d'un choc post-traumatique. La consultation est supervisée, le demandeur est accompagné d'un psychologue (ou autre), et les photos sont partiellement cachées. On ne montre pas tout. De plus, il y a absence d'ordinateur, de cellulaire et d'appareil photo pour empêcher la prise de photographies.

2- Le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale est un sous-traitant du bureau du coroner. Il n'a pas d'entité légale, et est une unité administrative. Il doit se conformer aux règles et aux lois suivies par les coroners.

3- Le bureau du coroner suit à la lettre les chartes canadienne et québécoise des droits et libertés de la personne. 3 points : dignité de la personne; respect de la vie privée; droit à l'image. Même si les photos datent de 1926 à 1952, les personnes ont toujours le droit au respect.

4- Le tatouage est un signe d'identification d'une personne. Ce point touche définitivement l'aspect « vie privée » de la personne décédée. L'association peut être facile.

5- On s'appuie sur les articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels pour refuser la demande actuelle (et demandes ultérieures).

6- Les photographies de scènes de crimes ou de meurtres suspects sont des documents provenant de rapports de polices et de coroners. Ces rapports sont PRIVÉS, et selon l'article 28 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous ne pouvons les diffuser.

7- On recommande de créer un dossier rouge pour ces deux albums pour les raisons évoquées. Il faut prendre garde au voyeurisme, à la curiosité malsaine. La consultation serait acceptée pour des demandes officielles de justice, pour des

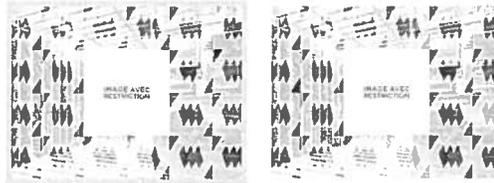
études sérieuses (et historiques) à propos de balistique, d'arme blanche, etc. Consultation avec supervision seulement.

Numérisation 2016.  
*Image:* 912403\_2.jpg; 1999-02-03  
*Image:* 96-1183  
*Numéros de substitution:* CA1996-123, CA1996-123  
*Ligne de crédit:* Musée de la civilisation, collection du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale du ministère de la Sécurité publique, restauration effectuée par le Centre de conservation du Québec  
*Catalogueur:* Guy Toupin  
*Propriétaire actuel:* Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale  
*Source:* Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale  
*Statut de l'objet:* Objet du catalogue  
*Emplacement actuel:* [96-1183-0-1] CNCEC, A-306, H-08, A-08, [2015-mai-12]  
[96-1183-0-2] CNCEC, A-306, H-08, A-08, [2015-mai-12]  
*Emplacement permanent:* [96-1183-0-1] CNCEC, A-306, H-08, A-08,  
[96-1183-0-2] CNCEC, A-306, H-08, A-08,  
*Indicateur de statut:* Mesures d'urgence, Diffusion prohibée

 DÉCOUVRIR

 RECHERCHER

 CRÉER

 CONNEXION


96-1183

**OBJETS > ARMEMENT, SCIENCES ET TECHNOLOGIES : PROTECTION CIVILE**

**CAUSES CÉLÈBRES. LABORATOIRE DE MÉDECINE LÉGALE DE POLICE TECHNIQUE**

## **ALBUM DES CAUSES CÉLÈBRES**

1922



1997



2019



 DÉCOUVRIR RECHERCHER CRÉER CONNEXION

**LIEU D'ORIGINE**  
MONTRÉAL MONTRÉAL QUÉBEC CANADA AMÉRIQUE DU NORD



## MENTION OBLIGATOIRE

Musée de la civilisation, collection du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale du ministère de la Sécurité publique, restauration effectuée par le Centre de conservation du Québec

 DÉCOUVRIR

 RECHERCHER

~~coupages de presse, et différents documents présentant des causes célèbres du Québec.~~

MASQUER

 CRÉER

 CONNEXION

## COMMENTAIRE HISTORIQUE

Affaire Guay, 1950; Affaire Delorme, 1922; Hold-up de la Banque d'Hochelaga, 1924; Gentlemen Burgler, Louis Mascart, 1914-1924; Affaire Demastravitch; Meurtres de Mme Mondor, Mle Dellescandro, de William Clark, d'Émile Pelletier, de F.X. Beauvais, de Mme Romuald Dupuis, de Mellie Brown; Affaire Roy; Affaire Desranleau; Meurtres des époux Bernard, de Dollard Pelletier; Empoisonnement de Abraham Gallop; Meurtres de Mme Antonia Poitras, de André Marrel, de J.A Beaudry, de Adélard Bouchard, de dame E. Fiset née Laperrière alias Perron, de Rose-Anna Paquet, du vagabond Richard, de Vincenzo Dantoni, de Arthur Nantel; Disparition de Barbara Pitcher; Meurtres de Mme Hurltsky, de Bellerose, de F. Thrillsback, de Prudentienne Daigneault; Détention de Nogaret.

MASQUER

DATE

1922

APPARTENANCE CULTURELLE

PÉRIODE

20e siècle

X

 DÉCOUVRIR RECHERCHER CRÉER CONNEXION

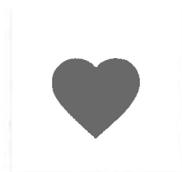
MATÉRIAUX

Métal; Papier; Peau; Cuir

DIMENSIONS

Hauteur 9.8 cm × Largeur 53.2 cm × Diamètre 7.5 cm × Longueur 63.0 cm

# T'AS UN COUP DE COEUR ?



 DÉCOUVRIR

 RECHERCHER

 CRÉER

 CONNEXION

Partage tes découvertes avec ton entourage

 FACEBOOK

 TWITTER

## D'AUTRES PISTES À EXPLORER



IMAGE NON  
DISPONIBLE

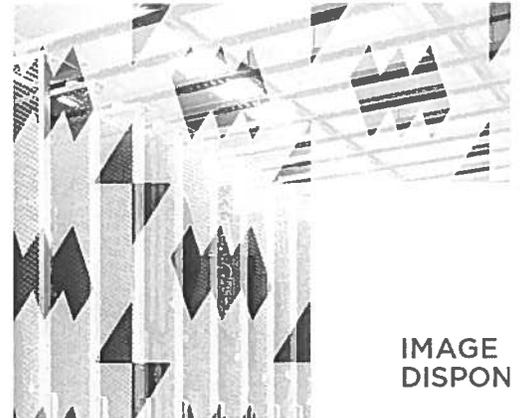


IMAGE DISPON

 DÉCOUVRIR RECHERCHER CREER**B 59 LABORATOIRE**

Plaque spectrographique

 CONNEXION  
**LABORATOIRE DE M. WURT**

1,1 cm de documents textuels



La réalisation de ce projet est soutenue dans le cadre de la mise en œuvre du [Plus culturel numérique du Québec](#).

## À PROPOS

[FAQ](#)[Consultation](#)[Prêts des collections](#)[Achat d'images](#)[Les réserves](#)[Les grands chantiers](#)[Offrir un objet](#)

## PLUS SUR LE MUSÉE

 DÉCOUVRIR

 RECHERCHER

 FACEBOOK

 CRÉER

 TWITTER  CONNEXION

 YOUTUBE

## DEMANDE DE RESTAURATION

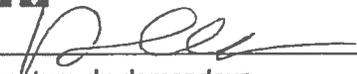
### DEMANDEUR

**Nom :** Musée de la civilisation **Représentant(e):** Andrée Gendreau  
**Adresse:** 16, rue de la Barricade **Téléphone :** (418) 528-1657  
Québec (Québec) G1K 7A6 **Télocopieur :**  
**Propriétaire:** **Courriel :**  
(si différent du demandeur)  
**Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :**

### IDENTIFICATION DE L'OBJET OU DE L'OEUVRE

N° d'inventaire : 96-1183-0-1

1. **Nom ou titre de l'objet ou de l'œuvre :**  
Album des causes célèbres provenant du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale
2. **Auteur ou fabricant :**
3. **Description (matériaux, particularités) :**  
Album composé de pages de carton sur lesquelles sont collés des photographies, coupures de presse, et différents documents présentant des causes célèbres du Québec. Reliure en cuir
4. **Signature, inscription, date :**  
1920 à 1950 environ
5. **Dimensions :**  
LO 63 cm LA 53,2 cm P 9,8 cm
6. **État de conservation :**  
Très bon état, l'objet a été traité au CCQ de 1999 à 2003. À ce moment là, les pages ont été séparées de leur couverture. Il faudrait maintenant relier l'ensemble.
7. **Échéance souhaitée pour l'intervention :**  
À déterminer suite à la proposition de traitement.
8. **Si vous formulez une demande pour un musée subventionné au fonctionnement par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), complétez l'annexe JUSTIFICATION ci-jointe.**

  
Signature du demandeur

*17 sept 2007*  
Date

## ANNEXE

(Seuls les musées subventionnés au fonctionnement par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine sont tenus de remplir cette section; joindre des annexes, si nécessaire)

### JUSTIFICATION

1. Historique de l'objet : (création, utilisation, propriétaire(s), exposition(s), etc.)

2 a) Signification de l'objet (importance pour l'établissement et pour le patrimoine du Québec)

b) Par rapport à l'ensemble de votre collection, quelle importance accordez-vous à cet objet ou à cette œuvre ?

FAIBLE

EXCEPTIONNELLE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<input type="checkbox"/>									

3. Projet(s) de mise en valeur

4. Condition de conservation de l'objet après l'intervention

## PROPOSITION DE TRAITEMENT

### DEMANDEUR

**Nom:** Musée de la civilisation **Représentant(e):** Élisabeth Joy  
**Adresse:**  
**Propriétaire:** **Téléphone:**  
(si différent) **Télécopieur:**  
**NEQ:**

### OBJET

**Titre:** Album des causes célèbres **Auteur:** Inconnu  
**No d'inventaire:** 96-1183

### TRAITEMENT PROPOSÉ

- Photographie avant et après traitement;
- Analyses du cuir des plats à l'ICC (assumées par le CCQ);
- Séparation mécanique et/ou chimique (si les tests le permettent) des plats et des pages cartonnées des éléments de reliure en imitation de cuir brun;
- Enlèvement des résidus de colle lorsque nécessaire;
- Consolidation des photographies ou documents instables sur les pages cartonnées, des pigments ou encres instables sur les pages dessinées avec des adhésifs de qualité de conservation;
- Traitement de nettoyage et de stabilisation des plats de cuir et de la dorure, si les tests le permettent.

Les besoins de numérisation pour fin de consultation nécessitent la dé-reliure de l'album, présentement offert en consultation restreinte à cause de son état de conservation précaire. Un deuxième album complète la série. L'examen sommaire de la photo du deuxième album, expédiée par M. Denis Castonguay, semble indiquer que des problèmes similaires affectent l'objet.

- Il est conseillé de préserver l'objet dé-relié dans une boîte Sollander ou dans un coffret de préservation fait sur mesure. Les plats devraient être conservés à part, dans une boîte semblable, rattachée physiquement ou par lien archivistique aux pages contenues dans l'album.

Restaurateur ou restauratrice : *François Gauthier* Date: 19 décembre 2000

### MODALITÉS ADMINISTRATIVES

Durée prévue du traitement : 125 heures pour l'album no 1

Répartition des frais : Les frais de transport et d'assurance de l'œuvre sont la responsabilité du client.

Frais de restauration :

*assurés par le CCQ à même le quota*

Directrice CCQ :

*Murielle Fortin*

Date:

*08-12-01*

## PROPOSITION DE TRAITEMENT

### DEMANDEUR

**Nom:** Musée de la civilisation **Représentant(e):** Élisabeth Joy  
**Adresse:**  
**Propriétaire:** **Téléphone:**  
(si différent) **Télécopieur:**

NEQ:

### OBJET

**Titre:** Album des causes célèbres **Auteur:** Inconnu

**No d'inventaire:** 96-1183

### TRAITEMENT PROPOSÉ

- Photographie avant et après traitement;
- Analyses du cuir des plats à l'ICC (assumées par le CCQ);
- Séparation mécanique et/ou chimique (si les tests le permettent) des plats et des pages cartonnées des éléments de reliure en imitation de cuir brun;
- Enlèvement des résidus de colle lorsque nécessaire;
- Consolidation des photographies ou documents instables sur les pages cartonnées, des pigments ou encres instables sur les pages dessinées avec des adhésifs de qualité de conservation;
- Traitement de nettoyage et de stabilisation des plats de cuir et de la dorure, si les tests le permettent.

Les besoins de numérisation pour fin de consultation nécessitent la dé-reliure de l'album, présentement offert en consultation restreinte à cause de son état de conservation précaire. Un deuxième album complète la série. L'examen sommaire de la photo du deuxième album, expédiée par M. Denis Castonguay, semble indiquer que des problèmes similaires affectent l'objet.

- Il est conseillé de préserver l'objet dé-relié dans une boîte Sollander ou dans un coffret de préservation fait sur mesure. Les plats devraient être conservés à part, dans une boîte semblable, rattachée physiquement ou par lien archivistique aux pages contenues dans l'album.

Restaurateur ou restauratrice :

*François Gauthier*

Date: 19 décembre 2000

### MODALITÉS ADMINISTRATIVES

Durée prévue du traitement : 125 heures pour l'album no 1

Répartition des frais : Les frais de transport et d'assurance de l'œuvre sont la responsabilité du client.

Frais de restauration :

*assurés par le CCQ à même le quota*

Directrice CCQ :

Date:



## RAPPORT DE RESTAURATION

### DEMANDEUR

Nom: Musée de la civilisation Représentant(e): Élisabeth Joy  
Adresse:  
Propriétaire: Téléphone:  
(si différent) Musée de la civilisation Télécopieur:  
NEQ:

### OBJET

Oeuvre: Titre: Album des causes célèbres  
Auteur: Inconnu No d'inventaire: 96-1183

## Résumé de traitement

### TRAITEMENT FAIT PAR FRANCINE GAUTHIER

- Séparation au scalpel des pages et de la reliure;
- Enlèvement mécanique des rubans et des résidus de colle encore présents sur les bordures;
- Nettoyage mécanique à la gomme et aux grumeaux de gomme STAEDLER des pages, sauf pour les éléments d'imprimerie et de photographie; une partie de ce nettoyage fut réalisé par Marie-Claude Rioux.
- Passage léger de l'éponge anti-suie Dirt Eraser de ABSORENE sur les photographies;
- Tests positifs et début du nettoyage à l'alcool des images photographiques encore tachées;
- Remise du dossier à Denise Allard pour la fin des travaux.

### TRAITEMENT FAIT PAR DENISE ALLARD

- Nettoyage à sec des reproductions photomécaniques, au besoin, avec un crayon à effacer Sanford Tuff Stuff<sup>MD</sup>.
- Nettoyage des photos, au besoin, avec de l'alcool éthylique 75% v/v dans l'eau déionisée ou avec de la salive. Léger décolllement de l'émulsion observé sur photos p.1 et 8.
- Fixation des photos et des documents partiellement décollés avec de la colle méthyl cellulose 6% p/v dans l'eau déionisée.
- Retouche sur photos P 8,11 et 21 avec le liquide à retoucher les photos Spot Tone C ou 3 selon le cas.
- Pages intercalées de papier avec tampon alcalin Apollo<sup>TM</sup> et de papier sans tampon Renaissance<sup>TM</sup>, selon le besoin.

## ÉVALUATION DES SERVICES DE RESTAURATION RENDUS PAR LE CCQ

Afin de nous permettre de mieux répondre à vos besoins et d'améliorer nos services, nous vous demandons de remplir cette fiche et de nous la retourner en utilisant l'enveloppe-réponse affranchie ci-jointe

CLIENT : Musée de la civilisation

No. dossier : OP-99-09

Service(s) rendu(s) : Restauration de l'album des causes célèbres

### 1. ÉVALUATION DES SERVICES

	EXCELLENT	TRÈS BON	SATISFAISANT	INSUFFISANT	INACCEPTABLE
Collaboration du personnel du CCQ	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect de la proposition de traitement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect des échéances (tenir compte des reports)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Atteinte des objectifs du client	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### 2. IMPACT DE L'INTERVENTION RÉALISÉE

L'intervention a permis:

- de sauver une œuvre, un objet en péril
- de remettre en état une œuvre, un objet endommagé(e)
- d'exposer une œuvre, un objet non présentable autrement
- autre (préciser) \_\_\_\_\_

### 3. IMPORTANCE DE L'OEUVRE (OBJET) RESTAURÉ(E) POUR VOTRE COLLECTION

Par rapport à l'ensemble de votre collection, quelle importance accordez-vous à cette oeuvre (objet) ?

Faible 1 2 3 4 5 **6** 7 8 9 10 Exceptionnelle

### 4. COMMENTAIRES

Avez-vous des commentaires ou des suggestions:

*Le résultat de l'intervention globale demeure insatisfaisant par rapport à l'intégrité de l'objet*

Évaluation faite par : *Cherfempierri*

Fonction : *conservateur*

Téléphone : *643-8158*

Date : *26/05/03*



Québec, le 22 mai 2003

Monsieur Michel Laurent  
Musée de la civilisation  
85, rue Dalhousie  
Québec (Québec) G1K 7A6

Objet : N/dossier # OP-99-09  
Album des causes célèbres

---

Monsieur,

Je vous transmets ci-joint un rapport de restauration pour l'album mentionné en rubrique.

Je joins également à la présente une fiche d'évaluation des services du Centre de conservation du Québec que je vous demande de bien vouloir compléter et me retourner.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice,

Murielle Doyle

p.j.

## PROPOSITION DE RESTAURATION

DEMANDEUR			
Nom :	Musée de la Civilisation	Représentant(e):	Andrée Gendreau Christian Denis
Adresse:	16, rue de la Barricade Québec (Québec) G1K 7A6	Téléphone :	528-1657
Propriétaire: (si différent du demandeur)		Téléphone :	644-6629
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :		Courriel :	
IDENTIFICATION DE L'OBJET OU DE L'OEUVRE			
Objet ou œuvre :	Album des causes célèbres provenant du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	Technique :	Mixte : photos, coupures de presse et autres reliés en cuir (Post binder)
Artiste :		Dimensions :	L. 63 cm X L. 53,2 X É 9,8 cm
Date :	Circa 1920 à 1950	N° d'inventaire :	96-1183-0-1

### ÉTAT DE L'OBJET OU DE L'ŒUVRE (voir Annexe)

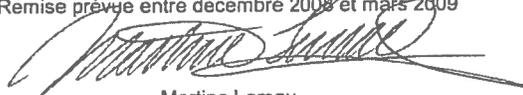
### TRAITEMENT PROPOSÉ :

#### Remise en fonction de la reliure.

À la suite de l'examen plus poussé, il est possible que certains éléments non fonctionnels de la reliure originale soient changés. Si cela devait arriver, le conservateur responsable sera avisé.

- Démontage de la reliure pour fin d'analyse structurelle et d'enlèvement des matériaux ajoutés lors d'une précédente restauration. C'est à ce moment que nous serons en mesure d'évaluer si la structure actuelle de la reliure peut être récupérée, en tout ou en partie. Nous pourrions alors déterminer s'il y a des parties défailtantes et proposer un système de reliure adapté aux planches;
- Réparation des plats dont certaines parties sont dégradées (cuir et carton);
- Retrait de la toile encollée et des résidus de colle provenant de la précédente restauration;
- Reconstitution des charnières entre les plats et le système d'encrage à vis (avant et arrière);
- Réparation et consolidation d'une trentaine de planches dont les coins sont effrités et susceptibles aux bris lors de la manipulation. Les planches 5, 6, 7, 11, 14, 15, et 16 nécessitent des interventions plus importantes au niveau des marges de gouttière et/ou de l'emplacement des onglets;
- Remontage des planches sur onglets construits avec des matériaux réputés de conservation, selon la méthode retenue;
- Réintégration de cuir aux endroits appropriés sur le système d'attache; le client devra assumer le coût du cuir;
- Remontage de la reliure et des planches;
- Après discussion avec le conservateur responsable, il a été décidé de fabriquer une boîte de conservation. Le coût des matériaux constitutifs de cette boîte devront être assumés par le client.

Remise prévue entre décembre 2008 et mars 2009



Martine Lemay

Signature du restaurateur ou de la restauratrice

13 mai 2008

Date

### ESTIMATION PRÉLIMINAIRE

Temps prévu : 550 heures X (tarif horaire en vigueur) \$. L'estimation est valide pour 6 mois à partir de la date ci-dessous.

Frais afférents : Le cuir de compensation de la reliure et les matériaux de la boîte de conservation sont évalués entre \$ 200 et \$ 300

Remarques :

  
Signature de la directrice générale du Centre

13 mai 08

Date

**FRAIS DU TRAITEMENT PROPOSÉ**

Durée prévue du traitement :	550	heures		
Frais de restauration (heures X tarif horaire) :		X	\$ =	\$
Frais afférents (ex : châssis, rentoilage, etc.) :		Cuir pour la couverture et toile pour la boîte de conservation	=	300 \$
			=	\$
			=	\$
		<b>TOTAL :</b>		<b>300 \$</b> (plus taxes applicables)

NOTE : Les frais de transport (incluant déchargement et chargement au Centre) et d'assurances de l'objet ou de l'œuvre sont à la charge du client

Christiane Jevresque  
Signature de la directrice générale du Centre

13 / 5 / 08  
Date

**ACCEPTATION DU DEMANDEUR**

J'autorise le Centre de conservation du Québec à réaliser le traitement proposé.

Dee  
Signature du demandeur

21 mai 2008  
Date

Lors d'exposition ou autre diffusion de l'objet ou de l'œuvre décrit plus haut, le client s'engage à faire connaître la contribution du Centre de conservation par la mention suivante : « Restauration effectuée par le Centre de conservation du Québec ».



## ANNEXE ÉTAT DE L'OEUVRE

### Reprise du dossier OP-99-09 (Oracle : 2766)

La reliure a été séparée du corps d'ouvrage.

Les planches de carton acide, de couleur brunes et vert foncé, ont été démontées afin de permettre le nettoyage et la stabilisation des photographies, dessins, écritures manuscrites et autres types de documents contrecollés en plein sur le carton.

Les subjectiles eux-mêmes (planches de carton) ne furent pas stabilisés lors de ce traitement.

### Nouveau dossier OP-2007-37

L'objet est revenu au CCQ afin que les planches soient stabilisées puis réintégrées dans une reliure.

#### État

##### Planches cartonnées

Une trentaine de planches souffrent de délamination à différents degrés, de pertes et de déchirures, surtout au niveau des coins et le long des marges de gouttière.

Les pages 6, 7, 11, 14, 15 et 16 ont subi des pliures de profondeurs variées à l'emplacement des onglets, résultant en cassures plus ou moins importantes à la limite de ceux-ci. Si les planches doivent être réintégrées dans la reliure en s'inspirant du mécanisme original, ces cassures devront être consolidées afin d'assurer une solidité maximum à la nouvelle reliure.

##### Reliure et système de montage

Le cuir de couverture est atteint par de la «pourriture rouge». Ce type de dégradation du cuir est irréversible et affaiblie considérablement la structure du matériau. Cette condition a pour effet de rendre le cuir sensible aux éraflures, aux égratignures et aux épidermures et de lui donner une texture similaire à celle du feutre. Cet affaiblissement du cuir se traduit également par un effritement de la matière. La moindre manipulation de l'ouvrage laisse derrière elle des traces de couleur brun-rouge. Il faudra donc prendre en considération cette condition du cuir s'il est décidé de conserver en tout ou en partie la reliure originale. C'est d'ailleurs probablement cette condition du cuir qui a mené à la rupture des mors originaux (lien entre le système d'ancrage des planches et le dos de l'album) et conditionné l'ancienne restauration faite avec de la toile brune.

Le cuir rouge des plats avant et arrière présente de nombreuses altérations (pertes, épidermures et égratignures) résultant de l'usage normale de l'ouvrage (manipulation, ouverture et fermeture répétitive, etc.). Ces marques d'usage sont beaucoup plus nombreuses sur le plat arrière ainsi qu'au niveau des chants. Enfin, le cuir des coins est lacunaire laissant apparaître le carton des plats qui lui est écorné et délaminé.

Les dorures visibles sur le plat avant sont en bonnes conditions.

Le mécanisme de la reliure, dite reliure à serrage (*post binding*), est constitué de deux languettes de bois maintenues ensembles par des vis. Des cartons, de mêmes épaisseurs que les subjectiles, sont traversés par les vis et liés à l'aide de toile aux onglets fixés sur la bordure marginale intérieure des planches. Cette reliure a déjà fait l'objet d'une première restauration. Le matériau des premiers onglets, liant les planches au mécanisme d'ancrage, de même que la section dorsale de l'ouvrage ont alors été consolidés avec de la toile brune. Un examen plus approfondi nous permettra de déterminer si le mécanisme d'ancrage est en bonne condition et si la toile employée lors de la première restauration peut être retirée sans porter préjudice aux matériaux constitutifs de la reliure originale. Il nous est impossible, pour le moment, de juger de l'état du mécanisme original et de déterminer les effets du retrait de la toile et des résidus d'adhésif sur le cuir et les dorures.

Selon ce que nous révélera l'examen, nous serons plus à même de proposer l'intervention la plus appropriée. Nous saurons alors si le mécanisme original peut ou non être réutilisé, en tout ou en partie, de manière à assurer aux planches une conservation à long terme qui leur soit favorable. Si la reliure originale ne peut être réutilisée, nous proposerons alors une reliure permettant de respecter, au plus près possible, la structure de l'originale.

Un second album existe. Nous avons demandé au conservateur, M. Christian Denis, de nous en permettre l'examen afin de déterminer la meilleure solution qui pourrait maintenir le lien historique entre les deux objets.

Martine Lemay

Signature du restaurateur ou de la restauratrice

Le 13 mai 2008

Date

**RAPPORT DE RESTAURATION**

DEMANDEUR			
<b>Nom :</b>	Musée de la civilisation	<b>Représentant(e):</b>	Pierre Bail Christian Denis
<b>Adresse:</b>	16, rue de la Barricade Québec (Québec) G1K 7A6	<b>Téléphone :</b>	(418) 528-1657
<b>Propriétaire:</b> (si différent du demandeur)		<b>Téléphone :</b>	(418) 644-6629
		<b>Courriel :</b>	
<b>Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :</b>			
IDENTIFICATION DE L'OBJET OU DE L'OEUVRE			
<b>Objet ou œuvre :</b>	Album des causes célèbres provenant du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	<b>Technique :</b>	Mixte : photos, coupures de presse et autres reliés en cuir (Post binder)
<b>Artiste :</b>		<b>Dimensions :</b>	L. 63 cm X L. 53,2 X É 9,8 cm
<b>Date :</b>	Circa 1920 à 1950	<b>N° d'inventaire :</b>	96-1183-0-1

**RAPPORT**

Le mécanisme de la reliure, dite reliure à serrage (post binding), est constitué de deux barres d'acier maintenues ensemble par des vis filetées. Le mécanisme original a été réutilisé en partie. La structure n'a pas été modifiée. Les parties mobiles ont été remplacées.

**Description de la structure**

Parties fixes de la couverture : Deux barres d'acier et deux plats de carton, 4 vis filetées.

Partie mobile de la couverture: Charnière de cuir reliant la barre d'acier au plat de carton.

**RESTAURATION DES COUVERTURES**

**Enlèvement des matériaux (Gaffer Tape) ajoutés lors d'une réparation antérieure**

- Le retrait du Gaffer Tape brun au niveau du dos et des charnières des plats avant et arrière s'est fait mécaniquement.
- Les résidus d'adhésifs sont retirés à l'aide de toluène. Aux endroits où le cuir n'est pas trop détérioré, le toluène fonctionne bien et ne colore pas le cuir. Ce dégagement nous permet de voir les matériaux constitutifs de la reliure originale. Nous constatons que le mécanisme d'ancrage est en très mauvaise condition : le cuir est déchiré, poudreux et cassant, les fibres n'ont plus aucune force d'adhésion. La toile de renfort sise sous le cuir est également déchirée, oxydée cassante et inutilisable. L'acier de la barre est corrodé autant sur la surface extérieure que dans son mécanisme intérieur. Par contre, le mécanisme de fermeture de l'ancrage est fonctionnel bien que fragile.
- Il est décidé de remplacer toutes les parties amovibles de la structure soit le cuir et la toile de renfort et de traiter la corrosion active du métal. Les embouts des barres sont à remplacer également

**Consolidation du cuir**

Afin de consolider adéquatement le cuir dégradé, divers tests sont effectués et les adhésifs appropriés sont choisis en conséquence

- Les délaminages et les soulèvements importants sont consolidés avec le Lascaux 498 : il est à noter que cet adhésif a tendance à colorer et à noircir le cuir dégradé. Le choix d'utiliser la Klucel G est éliminé, cet adhésif n'offrant pas un pouvoir adhérent adéquat.
- Les délaminages et les soulèvements légers sont consolidés avec une solution de KlucelG 7% dans l'éthanol
- Les éraflures et la pourriture rouge sont d'abord consolidés par imprégnation d'applications légères d'une solution de Klucel G 7% dans l'éthanol et par la suite par une solution de Klucel G 2% dans l'éthanol, celle-ci nécessite plusieurs applications et un temps d'évaporation entre chacune. Cette seconde solution s'avère plus efficace et moins décolorante pour le cuir.



## Tests bouchages plats-carton, colmatage et reconstruction des parties lacunaires

Les parties lacunaires des plats-carton sont d'abord restaurées comme suit :

- Papier japonais : Plusieurs couches de papiers japonais sont nécessaires soient un papier épais (Kurotani Heavy Weight), 2 à 3 épaisseurs, un papier moyen (Kurotani Medium weight et Okawara) et une couche finale. Le papier est fixé au carton avec une colle d'amidon de blé purifiée. Ce processus s'avère efficace et donne de bons résultats mais nécessite une mise en œuvre complexe et fastidieuse. La majorité des bouchages du plat arrière sont réalisés avec cette technique.

Après une série de tests, la suite des parties lacunaires des plats-carton sont restaurés comme suit :

- Mélange de fibres de cellulose et d'adhésif : Les fibres C-11 et C-1 sont testées. Les fibres C-11 sont retenues pour la finesse de leurs particules.
- Un 1<sup>er</sup> mélange de 50/50 amidon et de méthylcellulose (8% dans H<sub>2</sub>O) provoque une décoloration du cuir et ne sera pas retenu.
- Un second mélange de Klucel G 7% dans l'éthanol a pour effet de ne pas décolorer le cuir; il se manipule bien, sèche plus rapidement, se ponce au papier de verre et au coton-tige avec de l'éthanol. Ce mélange est retenu.
- Appliqués à la spatule métallique et mis en forme à l'aide d'un non-tissé et d'une grosse spatule de téflon, les bouchages sont, pour certains, mis à sécher 12 heures entre non-tissés et buvards alors que d'autres sont laissés à sécher à l'air libre sans y appliquer de pression. L'une et l'autre des méthodes s'avèrent efficaces, la seconde ayant l'avantage d'être beaucoup plus rapide (environ 1 heure de séchage requis).
- Les bouchages sont poncés au papier de verre et la finition réalisée au coton-tige et à l'éthanol Une seconde application du mélange de fibres de cellulose et Klucel G est appliquée, puis poncée lorsque nécessaire.
- Les comblements à la fibre de celluloses effectués sur le plat arrière sont recouverts d'une dernière couche de papier japonais parce que la majorité des bouchages sont réalisés avec du papier japonais.
- Les bouchages du plat avant ayant été faits exclusivement à l'aide de fibres de cellulose sont laissés sans recouvrement en papier japonais. Le fini de ces bouchages est d'ailleurs beaucoup plus lisse que ne l'est celui du papier japonais.

## Coloration et mis au ton des bouchages

- Les bouchages importants sont recouverts d'une couche de cuir finement parée (cuir de bœuf Scarlette # 10) particulièrement au niveau des coins, du pourtour du plat arrière ainsi que des remplis du plat arrière. La colle d'amidon de blé est utilisée.
- Certains bouchages légers, moins vulnérables à l'abrasion sont simplement mis au ton avec à l'acrylique Liquitex®.

## Restauration des barres d'acier :

- Deux barres d'acier percées de 4 trous filetés pour le logement des vis constituent l'armature de la couverture.
- En dégageant ces barres métalliques, on remarque une corrosion active du métal. Cette corrosion est délogée avec un léger ponçage à l'aide de tampons de ponçage extra fin Glit abrasif flexible #36150.
- La surface du métal est ensuite recouverte d'une couche de convertisseur de rouille et dégraissée avec de l'essence minérale sans odeur. On ne peut par contre traiter la corrosion interne de l'écrou de serrage.
- La toile de recouvrement du métal sera fixée plus tard avec une colle d'époxy Devcon® 5 minutes.

**Remplacement des embouts** : Des tests d'identification des embouts dégradés fixés aux 4 extrémités des tiges d'acier ont été effectués:

- 1. Test pour détecter la présence de caoutchouc sulfurisé:
  - a. Échantillons dans l'éprouvette avec papier test, puis ajout de peroxyde
  - b. Éprouvette test et éprouvette avec le couvercle.

Les deux tests sont positifs.

## 2. Test d'identification de phénol-formaldéhyde (bakélite):

- a. Échantillons dans l'éprouvette avec papier test (identification des formaldéhydes), puis ajout de peroxyde.
- b. Éprouvette test (avec aggloméré contenant du formaldéhyde) et éprouvette avec échantillon du couvercle.

Les deux tests sont positifs :

- Ces tests nous confirment que nous sommes en présence d'embouts de caoutchouc sulfurisé. Parce que ces embouts sont très dégradés et cassants, ils sont remplacés par de nouveaux embouts solides et résistants en époxy. La méthode de fabrication choisie est de faire un moulage à partir des embouts d'origine et d'y couler de l'époxy liquide 24 heures.

## **Dégagement, retrait et remplacement du cuir poudreux et endommagé situé au niveau de la barre de métal, et des charnières.**

- Les parties amovibles et détériorées du cuir retenant chaque plat à sa barre de métal sont dégagées mécaniquement. Sous le cuir de recouvrement se trouve une doublure de toile de renfort qui vient s'insérer sous le contre-plat et autour des barres de métal; cette toile s'avère oxydée, déchirée et cassante et n'offre plus le support adéquat pour supporter le poids de la reliure. Cette toile est retirée mécaniquement et elle est remplacée par une toile de coton de même grammage qui a la particularité de ne pas s'étirer dans le droit fil. Le choix de la toile utilisée porte sur le L.I.Duck blanc, Lot 9751 style 466 e de Test Fabrics Inc.
- La nouvelle toile de coton est taillée de la même dimension que la toile d'origine et est insérée sous chaque contre-plat à l'endroit de l'ancienne toile et fixée avec la colle jade 403. Cette toile vient ensuite s'enrouler autour de la barre de métal en utilisant une colle d'époxy Devcon 5 minutes.
- Les nouveaux embouts d'époxy sont insérés aux extrémités de chaque barre et maintenus en place avec des languettes de cuir fixées avec de la Jade 403.
- Un nouveau cuir de remplacement (cuir de bœuf Scarlette # 10) pleine épaisseur (seuls les pourtours des remplis sont amincis) est positionné et fixé par dessus la toile de coton en utilisant le modèle de couverture identique au modèle original. La colle d'amidon de blé est choisie comme adhésif. Le cuir d'origine situé sous le contre-plat est aminci en pourtour et réencollé sur le nouveau cuir. La perforation des trous pour positionner les tiges de métal s'effectue au fur et à mesure avec un emporte-pièce.

## **RESTAURATION DU CORPS D'OUVRAGE**

Parties fixes du corps d'ouvrage : Des talons de carton pré perforés, de même épaisseur que les subjectiles.

(Planches) liés à l'aide d'une toile faisant office d'onglet et encollés au recto et au verso sur la bordure marginale intérieure des planches.

Partie mobile du corps d'ouvrage : la partie charnière de toile comprise entre les planches et les talons.

### **Restauration des 38 talons de carton pré perforés :**

- Le dégagement de tous les talons de carton pré perforés, insérés à l'intérieur des anciennes toiles de réparation Gaffer Tape et de la toile d'origine s'est fait mécaniquement.
- Le retrait des résidus d'adhésif sur le carton s'est fait mécaniquement.
- La réparation et consolidation des plis cassés, faiblesses et/ou des déchirures par doublage recto/verso se sont faites à l'aide de papier japonais et de colle d'amidon de blé purifié.
- Ces talons s'avèrent fonctionnels et essentiels à la structure et ont été réutilisés. Il en manque cependant deux qui sont reconstitués avec un carton non acide de la même épaisseur que les talons existants.
- On procède ensuite à l'identification de la tête de chaque talon afin de s'assurer de respecter le positionnement des parties pré perforées.

### **Fabrication des nouvelles charnières de remplacement:**

- Collationnement : Avant pose des nouvelles charnières, chaque planche est collationnée et identifiée au crayon graphite dans le coin inférieur gauche. Cette identification est ensuite reportée au crayon graphite dans le coin inférieur gauche de la nouvelle charnière de lin.

- Une toile de lin (air plane linen) est choisie pour sa souplesse et sa robustesse. Elle sera utilisée pour façonner les 38 charnières qui retiennent chaque planche de l'album au talon de carton d'origine pré perforé
- La toile est d'abord doublée avec un papier japonais Sekishu et une colle d'amidon de blé très diluée afin de la stabiliser
- On procède à l'équerrage et à la mesure des onglets de remplacement
- Trois (3) gabarits de carton sont fabriqués et sont utilisés comme outils d'entretoise pour guider l'emplacement des talons servant à la reconstitution des nouvelles charnières
- La toile est d'abord fixée le long du pourtour du verso de chaque planche avec la Lascaux 498. La colle est appliquée sur la toile et non sur le carton.
- Le talon est ensuite encollé avec la Lascaux 498 et fixé au verso de la toile de lin doublée
- Le lin est perforé à l'emplacement des trous d'origine avec un emporte-pièce
- Les parties encollées sont mises à sécher sous poids
- La toile de lin est ensuite repliée et encollée en plein sur le recto du talon, la charnière et le long du pourtour du recto de la planche. Un comblement de buvards temporaire est installé sur la partie charnière. Le tout est mis à sécher sous poids pendant quelques heures.

#### Traitement des 38 planches individuelles recto/verso

On retrouve les dommages similaires sur la majorité des 38 planches.

Ces dommages sont plus ou moins sévères selon le cas. Voici un résumé des dommages et interventions

Vous retrouverez en annexe 1 le traitement individuel plus détaillé pour chaque planche.

Dommages	Traitement	matériaux	Adhésif	Retouches
Coins manquants	Reconstitution par stratification de papier japonais	Plusieurs épaisseurs et grammage de papier japonais divers : Hanga(sized) 2B21-Aiko 1 pli, ivoire Bainsridge, Kurotani	Colle d'amidon de blé purifié	Acrylique liquitex®
Déchirures multiples	Renfort et réparations des déchirures	Papiers japonais divers : Hanga(sized) 2B21-Aiko 1 pli, ivoire Bainsridge, Kurotani, tengujo	Colle d'amidon de blé purifié	
Lacunes de carton	Reconstitution des pourtours lacunaires	plusieurs épaisseurs et grammage de papier japonais divers. Hanga(sized) 2B21-Aiko 1 pli, ivoire Bainsridge, Kurotani	Colle d'amidon de blé purifié	Acrylique liquitex®
Déformation du carton	Mises à plat	Gortex et buvards		
Plis, pliures et plis cassés	Renfort des plis cassés Mise à plat	Papier japonais	Colle d'amidon de blé purifié	
Délamination des strates de carton en pourtour des planches	Consolidation des strates de carton des pourtours délaminés	Papier japonais	Colle d'amidon de blé purifié	

## ANNEXE 1 : TRAITEMENT DE CHACUNE DES PLANCHES ENDOMMAGÉES du CORPS D'OUVRAGE

### Planche 1:

État: Coin inférieur droit aminci et délaminé

Traitement : Consolidation des délaminations par insertion de colle d'amidon de blé entre les strates de carton. Renfort de papier japonais.

### Planche 2 :

État: pli cassé au coin supérieur droit. Délamination importante sur le pourtour de carton. Coin inférieur droit manquant et carton très dégradé. Zones d'épidermure en tête et queue.

Traitement : Consolidation du pli cassé du coin supérieur droit et des parties affaiblies, insertion de renforts de papier japonais entre les strates du carton. Reconstitution du coin inférieur droit lacunaire et des lacunes le long du pourtour. Mise au ton. Doublage des zones d'épidermure en tête et queue

### Planche 3 :

Traitement : Consolidation des strates de carton délaminées. Renfort des coins inférieurs droits et du coin supérieur droit.

### Planche 4 :

État: Coin inférieur droit manquant; pourtours de carton délaminés.

Traitement : Reconstitution du coin inférieur droit lacunaire. Mise au ton.  
Consolidation des strates de carton délaminées.

### Planche 5:

État: Nombreux plis cassés. Minceurs du carton. Planche sévèrement endommagée en pourtour; déchirures importantes, déformation du carton avec parties éclatées et lacunes majeures le long de la gouttière.

Traitement : Reconstitution des parties lacunaires. Réparations et consolidation des déchirures majeures et des plis cassés.

Mise à plat des déformations et parties éclatées du carton et le long de la gouttière.

### Planche 6:

État: Pli cassé, petites déchirures, minceurs.

Traitement : Insertion d'un renfort au niveau du pli cassé, réparation des déchirures et comblement des minceurs. Colle amidon de blé et papier japonais.

### Planche 7:

État: Coin inférieur droit manquant et délamination des pourtours de carton :

Traitement : Reconstitution du coin inférieur droit lacunaire. Consolidation des strates de carton délaminés tout le long des pourtours. Renfort des faiblesses le long du mors.

### Planche 8:

État: Petite lacune du coin inférieur droit, pli cassé et minceurs. Délamination du carton en pourtour

Traitement : Reconstitution du coin inférieur droit lacunaire. Renfort du coin supérieur droit. Consolidation des délaminations du carton en pourtour. Renfort des coins extérieurs par insertions de papier japonais. Doublages et mise au ton des minceurs.

### Planche 9

État: Constituée de 2 pages partiellement encollées, présentant des déchirures, déformations, écrasements, gondolement et lacunes des cartons, résidus adhésif en pourtour.

Traitement : Il est proposé et accepté par le conservateur de ré-encoller les parties décollées en pourtour avec des bandes de papier imprégnées de Lascaux 498. Cependant cette colle ne procure pas une adhésion suffisante. Diverses colles sont testées et la colle jade 413 est choisie. Les résidus adhésifs en pourtour sont retirés mécaniquement. Les déformations et écrasements sont traitées et les parties affaiblies consolidées.

### Planche 10 :

État: Délamination des pourtours de carton.

Traitement : Consolidation des pourtours délaminés

Planche 11:

État: Dommages importants : coin inférieur droit manquant, pliures et plis cassés, 2 déchirures latérales importantes, minceurs, délamination et déformation des pourtours. Une craquelure importante traversant le long du mors a fait éclater le carton.

Traitement : Consolidation et réparation de la craquelure en dé laminant le carton et en y insérant des bandes de renfort. Réparation et consolidation des plis cassés, pliures et déchirures. Comblement des minceurs et reconstitution des parties lacunaires. Insertion de plusieurs petits renforts au niveau des déchirures en pourtour de queue. Renfort de papier japonais.

Planche 12 :

État: Coin inférieur droit manquant avec zones d'épidermures, plis cassés, minceurs et déchirures

Traitement : Insertion de plusieurs petits renforts au niveau des déchirures en pourtour de queue. Reconstitution des 2 parties déformées. Reconstitution du coin inférieur droit. Renfort de papier japonais. Insertion de 5 pièces de renfort en milieu du pourtour de queue.

Planche 13 :

État: Faiblesses et minceurs des coins, délamination des pourtours.

Traitement : Renfort et comblement des minceurs du coin inférieur droit, renfort du coin inférieur gauche, réparation des déchirures en milieu de gouttière.

Planche 14 :

État: Faiblesses et minceurs des coins, délamination des pourtours de queue, épidermures. Déformation du coin inférieur gauche, déchirures latérales.

Traitement : Consolidation des faiblesses de carton, comblement des minceurs, consolidation des couches de délaminations. Redressement des coins. Réparation des déchirures.

Planche 15 :

État: Dommages importants : Coin inférieur droit manquant, plis cassés, minceurs et déchirures

Traitement : Reconstitution du coin manquant, consolidation des plis cassés, comblement des minceurs et réparation des déchirures.

Planche 16 :

État: Dommages importants : déchirures le long des pourtours de queue et de gouttière. Nombreuses lacunes de carton, délamination importante, avec faiblesse et minceurs du carton.

Traitement : Traitement similaire aux autres planches suivant l'ampleur des dommages.

Planche 17 :

État: Coins mous et dé laminés

Traitement : Consolidation des strates de délamination du coin supérieur droit, consolidation et insertion d'une pièce de renfort au coin inférieur droit et coins supérieur gauche.

Planche 18 :

État: Petit coin intérieur droit manquant, épidermures, minceurs et délamination du carton.

Traitement : Reconstitution du bout de carton manquant et insertion d'un renfort de carton.

Planche 19 :

État: Partie du coin inférieur droit manquant. Déchirure en pourtour de queue.

Traitement : Reconstitution du bout de carton manquant et insertion d'un renfort de carton. Réparation de la déchirure.

Planche 20 :

État: Coin tachés, épidermés et dé laminés. Craquelures, faiblesses et déchirures en milieu du pourtour de queue. Coin supérieur droit et mou avec craquelures. Délamination des pourtours. Auréoles.

Traitement : Consolidation des strates dé laminées. Ajout des plusieurs renforts entre les couches de carton.

Planche 21 :

État: Coins mous et dé laminés.

Traitement : Consolidation des strates dé laminées. Renfort des coins.

Planche 22 :

État : Délaminations mineures du coin inférieur droit.

Traitement : Consolidation des strates dé laminées.

Planche 23 :

État: coin inférieur droit manquant, lacune importante sur 5,5 mm. Pliures et délamination du coin coins supérieur droit

Traitement : Reconstitution des parties lacunaires. Consolidation des déchirures, délaminations et fissures

Planche 24 :

État: Zone lacunaire importante du coin inférieur droit de la planche.

Traitement : Reconstitution des parties lacunaires. Consolidation des déchirures et délaminations du pourtour de queue.

Planche 25 :

État: Coins mous et délamines

Traitement : Consolidation des strates délamines. Renfort des coins

Planche 26 :

État: Coins mous et délamines

Traitement : Consolidation des strates délamines. Renfort des coins

Planche 27 :

État : Coins mous, amincis et délamines

Traitement : Consolidation des strates délamines. Renfort des coins. Comblage des minceurs.

Planche 28 :

État: Coin inférieur droit manquant, plis cassés et délamination

Traitement : Consolidation des strates délamines. Renfort des coins. Comblage des minceurs.

Retouches

Planche 29 :

État: Délaminations mineures.

Traitement : renfort du coin.

Planche 31 :

État: Coins mous, amincis et délamines

Traitement : Consolidation des strates délamines. Renfort des coins. Comblage des minceurs.

Planche 32 :

État: Délaminations.

Traitement : Consolidation des strates délamines.

Planche 33 :

État: Délaminations.

Traitement : Consolidation des strates délamines.

Planche 34 :

État: Délaminations.

Traitement : Consolidation des strates délamines.

Planche 36 :

État: Délaminations.

Traitement : Consolidation des strates délamines.

Planche 38 :

État: Délamination coins supérieur et inférieur droits

Traitement : Consolidation des strates délamines et renfort des coins. Réinsertion et réintégration des 38 planches dans les vis de la reliure en intercalant entre chacune une feuille de papier Renaissance® afin de protéger les photographies.

#### Assemblage final des parties constitutives de l'album

- Réinsertion et réintégration des 38 planches dans les vis de l'armature de la reliure en intercalant entre chacune une feuille de papier Renaissance® afin de protéger les photographies.
- Fermeture du mécanisme d'ancrage avec une nouvelle clef faite sur mesure par l'atelier métal-pierre du CCQ

#### ENTREPOSAGE

- Fabrication et installation de jaquettes de protection de Mylar® D autour des plats avant et arrière.
- Pour assurer une meilleure conservation et des conditions optimales d'entreposage pour l'album, fabrication d'un coffret de conservation rigide fait sur mesure.
- Le coffret a été confectionné avec 3 épaisseurs de carton de coton non acide Eterno Board recouverts d'une toile de lin non acide et doublés à l'intérieur avec du papier Renaissance®. La colle Jade 403 a été utilisée.
- La clef de fermeture du mécanisme de la reliure est insérée dans un petit étui fixé à l'intérieur du plat avant du boîtier de conservation de l'album.
- Fabrication et insertion de deux sangles de coton servant à aider à la manipulation lors du dépôt ou du retrait de l'album de son étui de protection.

N.B. Les embouts d'origine, les charnières, les parties de cuir et de toile de renfort qui ont été retirées de l'album ont été mis dans une boîte de conservation.

Vous retrouverez en ANNEXE 2 quelques photographies avant, pendant et après le traitement.

  
Marie Trottier  
Signature des restauratrices

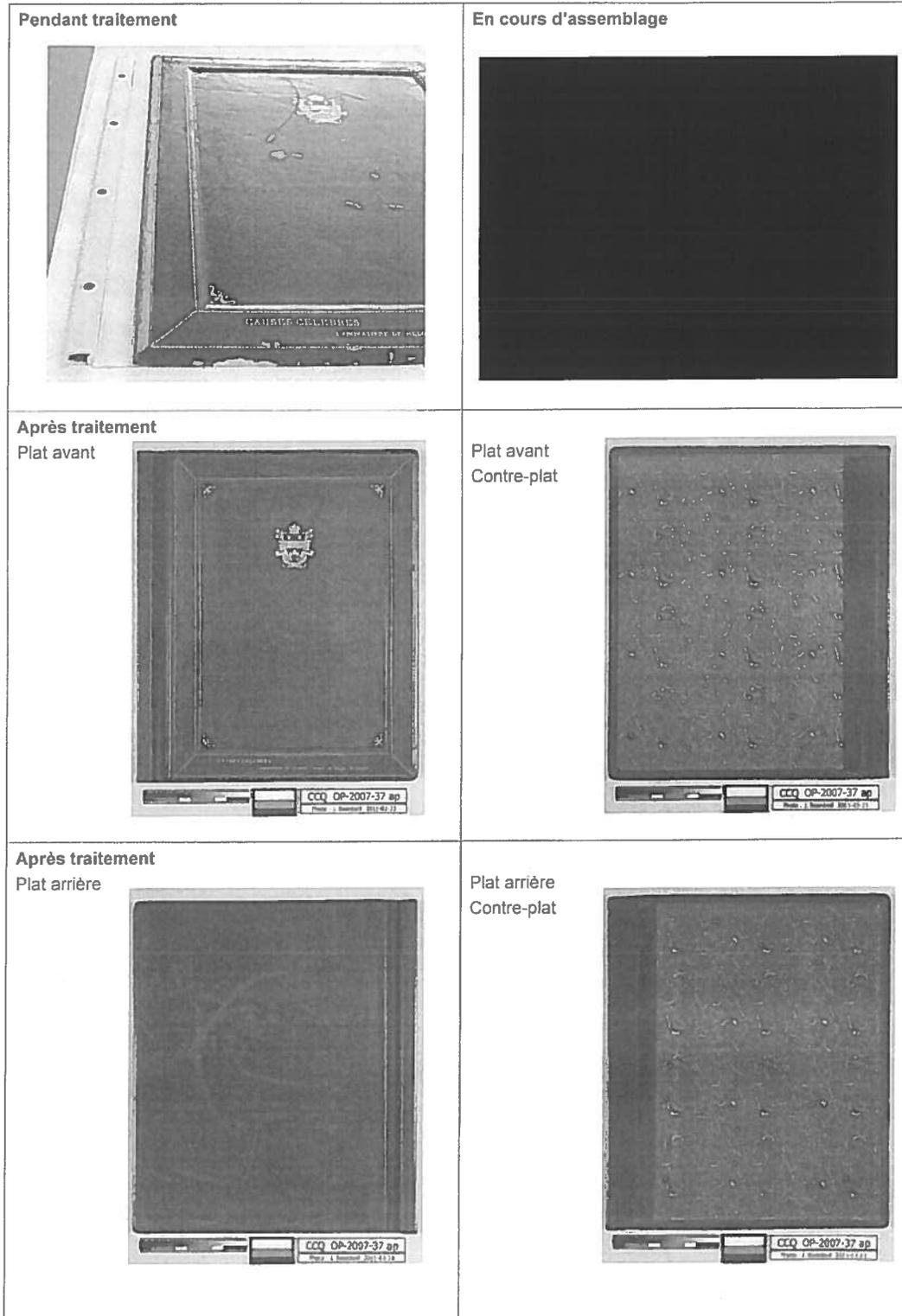
7 avril 2011

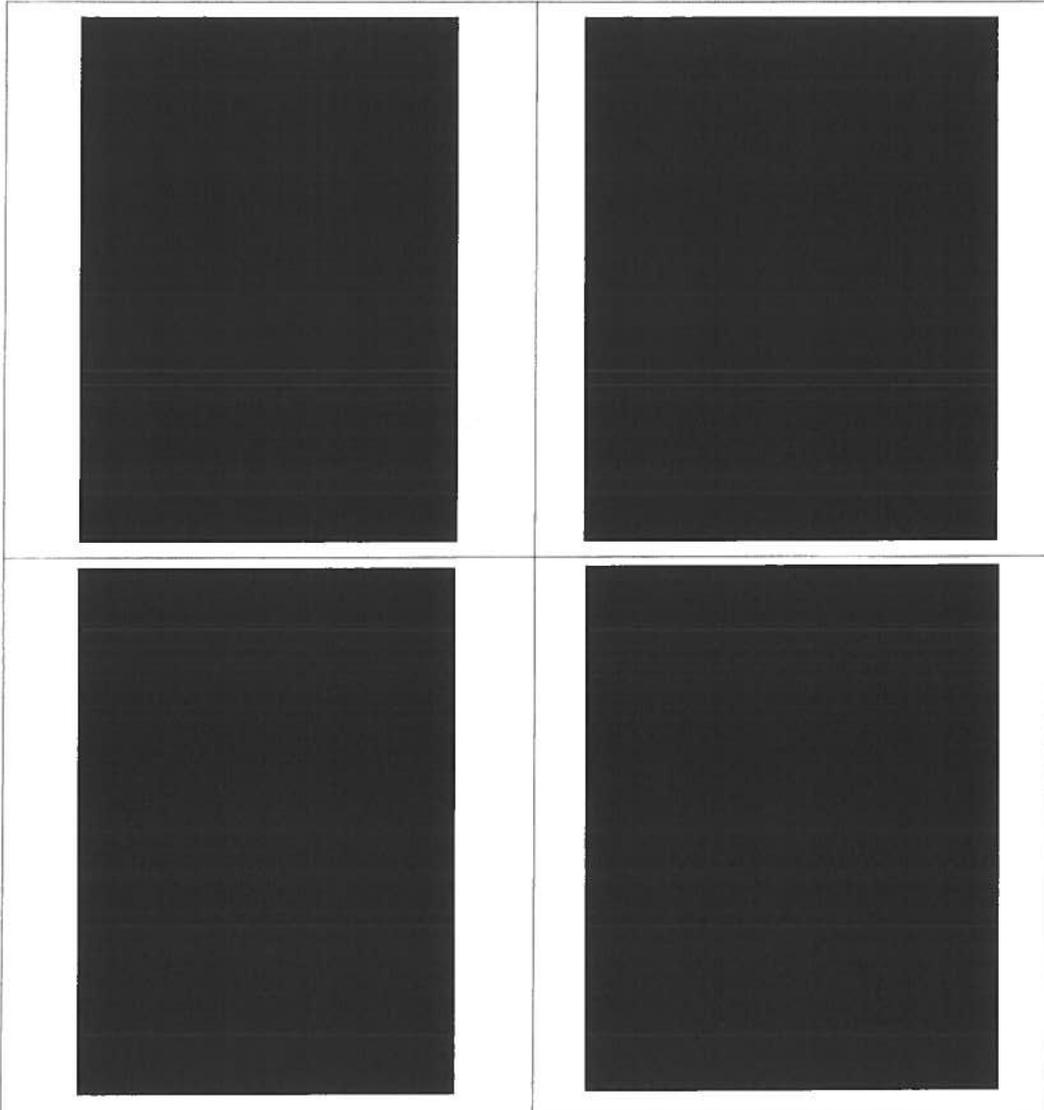
Date

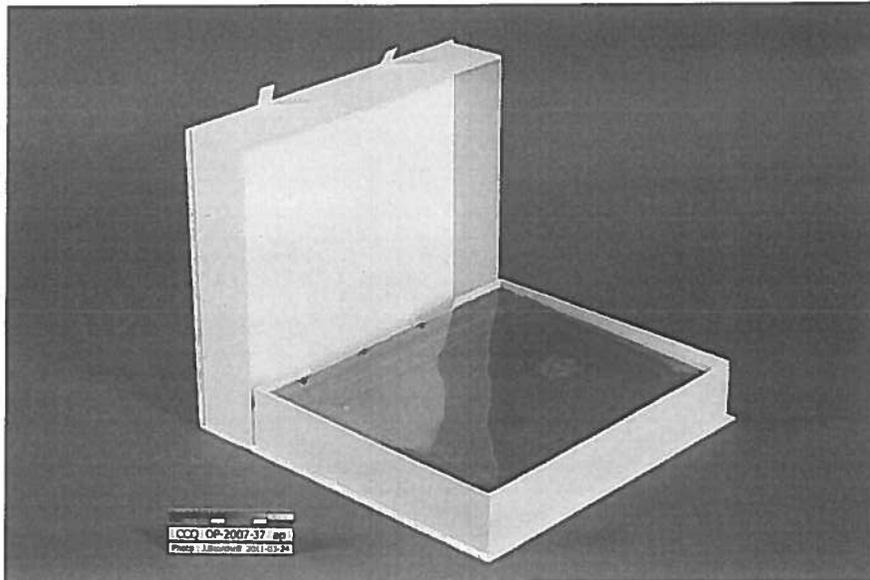
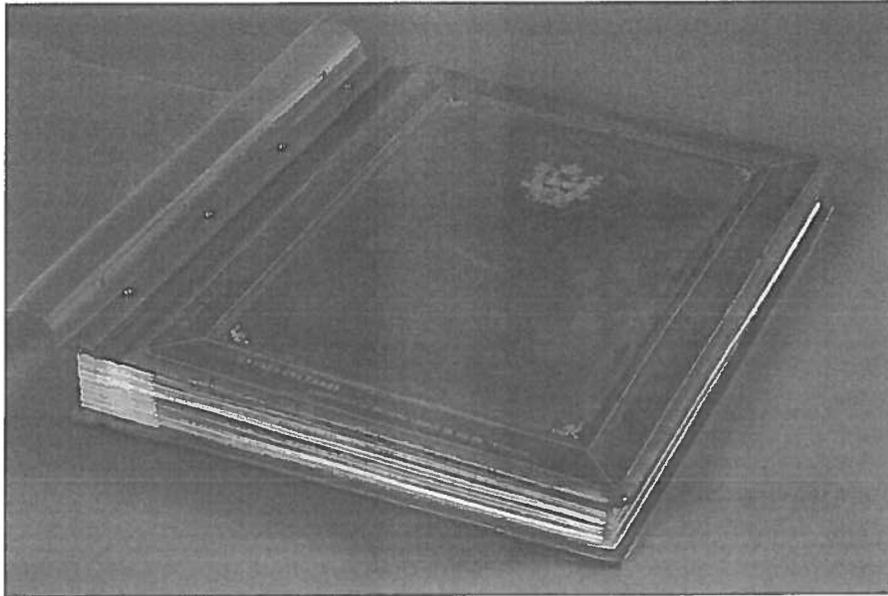
Marie Trottier et Martine Lemay

Lors d'exposition ou autre diffusion de l'objet ou de l'œuvre décrit plus haut, le client s'engage à faire connaître la contribution du Centre de conservation par la mention suivante : « *Restauration effectuée par le Centre de conservation du Québec* ».

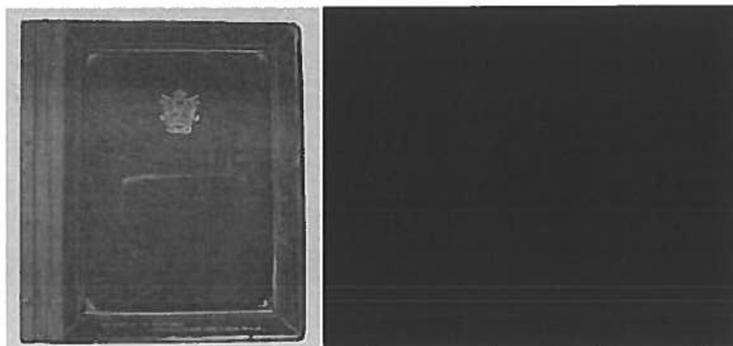
## ANNEXE 2 PHOTOGRAPHIES







**96-1689**  
23 avril 2019



© Musée de la civilisation, toute reproduction interdite, autorisation collections@mcq.org

*Département:* Objets  
*Nom de l'objet:* Album des causes célèbres  
*Titre:* La morgue de Montréal. Laboratoire de médecine légale de police technique  
*Classifications:* Armement, sciences et technologies-Protection civile  
*Fabricant:* Laboratoire médico-légal de Montréal  
*Désignation date:* 1926-1952  
*Période:* 20e siècle  
*Emplacement d'utilisation:* Montréal, Montréal, Québec, Canada, Amérique du Nord  
*Emplacement d'origine:* Canada, Amérique du Nord  
*Matériel:* Papier; Carton; Peau, cuir; Métal  
*Description:* Album composé de pages de carton sur lesquelles sont collées des photographies, coupures de presse et différents documents présentant des causes célèbres du Québec. Couverture de cuir décorée des armoiries de la province de Québec et fleurs de lys stylisées aux quatre coins.  
*Attributs:* Secteur: Collections, sciences, techniques et société  
*Dimensions:* Dimensions maximales: 53,3 × 63 × 9 cm (21 × 24 13/16 × 3 9/16 in.)  
*Oeuvres reliées:* 96-1166; 96-1487; 96-1490; 96-1519; 96-1557; 96-1619; 96-1722; 96-1723; 96-1724; 96-1727; 96-1842; 3 diapositives sur verre; Photographies des enfants de la crèche des Soeurs grises dans les dossiers d'archives  
*Attributions historiques:* L'échafaud: Meurtre de Mme Chs Lapointe; Mostoï Paquette, accident Dominion Textiles 1926; Mort de Gerald Plante; Accident de chemin de fer; Accident d'aviation; Maria

Corenci; Suicides; Florida Lepitre (Mme Ménard) en 1927; Vagabond trouvé mort en 1930; Marius Perron; Meurtre de Earl Durham 1929; Lucien Girard 1933; Andrew Day 1930; Alph. Bureau 1930; Germaine Ouellette 1930; Meurtre de Rita Gordon 1931; Affaire Clermont 1920; Laurier Palace; Jos Aselton et Geo Hill; Meurtre de Lucien Lévesque par Maxime Éthier 1930; Richot; Esther Hugues; Meurtre de la famille Blackburn 1930; Meurtre d'Antonio Gressier 1929; Meurtre de L.C. Tolever, 1930; Eva Keck; Cas de nécrophilie, 1931; Meurtre de Patrick Campbell, 1931; Meurtre de Mme Demers vers 19h00; H. Davis Alias Baker; Holson, 1928; Céline Consigny c. 1900; Meurtre de Cécile Mondor, 1931; Affaire Zéphyr Viau: Meurtre de Lotbinière. Bernard. 1932.

*Catalogue Raisoné:* Oui

*Remarques du conservateur:* 1- De prime abord, TOUTES demandes de consultation (incluant diffusion) des photos d'enquêtes sur les crimes et décès suspects sont SYSTÉMATIQUEMENT refusées par le bureau du coroner. La seule possibilité de consultation est dans un cadre de deuil et de guérison d'un choc post-traumatique. La consultation est supervisée, le demandeur est accompagné d'un psychologue (ou autre), et les photos sont partiellement cachées. On ne montre pas tout. De plus, il y a absence d'ordinateur, de cellulaire et d'appareil photo pour empêcher la prise de photographies.

2- Le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale est un sous-traitant du bureau du coroner. Il n'a pas d'entité légale, et est une unité administrative. Il doit se conformer aux règles et aux lois suivies par les coroners.

3- Le bureau du coroner suit à la lettre les chartes canadienne et québécoise des droits et libertés de la personne. 3 points : dignité de la personne; respect de la vie privée; droit à l'image. Même si les photos datent de 1926 à 1952, les personnes ont toujours le droit au respect.

4- Le tatouage est un signe d'identification d'une personne. Ce point touche définitivement l'aspect « vie privée » de la personne décédée. L'association peut être facile.

5- On s'appuie sur les articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels pour refuser la demande actuelle (et demandes ultérieures).

6- Les photographies de scènes de crimes ou de meurtres suspects sont des documents provenant de rapports de polices et de coroners. Ces rapports sont PRIVÉS, et selon l'article 28 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous ne pouvons les diffuser.

7- On recommande de créer un dossier rouge pour ces deux albums pour les raisons évoquées. Il faut prendre garde au voyeurisme, à la curiosité malsaine. La consultation serait

acceptée pour des demandes officielles de justice, pour des études sérieuses (et historiques) à propos de balistique, d'arme blanche, etc. Consultation avec supervision seulement.

*Image:* 914647\_2.jpg; 1999-03-02

*Numéros de substitution:* CA1996-123

*Ligne de crédit:* Musée de la civilisation, collection du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale du ministère de la Sécurité publique

*Catalogueur:* Guy Toupin

*Propriétaire actuel:* Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale

*Source:* Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale

*Statut de l'objet:* Objet du catalogue

*Emplacement actuel:* [96-1689] CNCEC, A-306, H-08, A-07, [2015-août-20]

*Emplacement permanent:* [96-1689] CNCEC, A-306, H-08, A-07,

*Indicateur de statut:* Mesures d'urgence, Diffusion prohibée



IMAGE AVEC  
RESTRICTION

96-1689

**OBJETS > ARMEMENT, SCIENCES ET TECHNOLOGIES : PROTECTION CIVILE**

**LA MORGUE DE MONTRÉAL. LABORATOIRE DE MÉDECINE LÉGALE DE POLICE  
TECHNIQUE**

**SITE DU MUSÉE**

**ENGLISH**

 **DÉCOUVRIR**

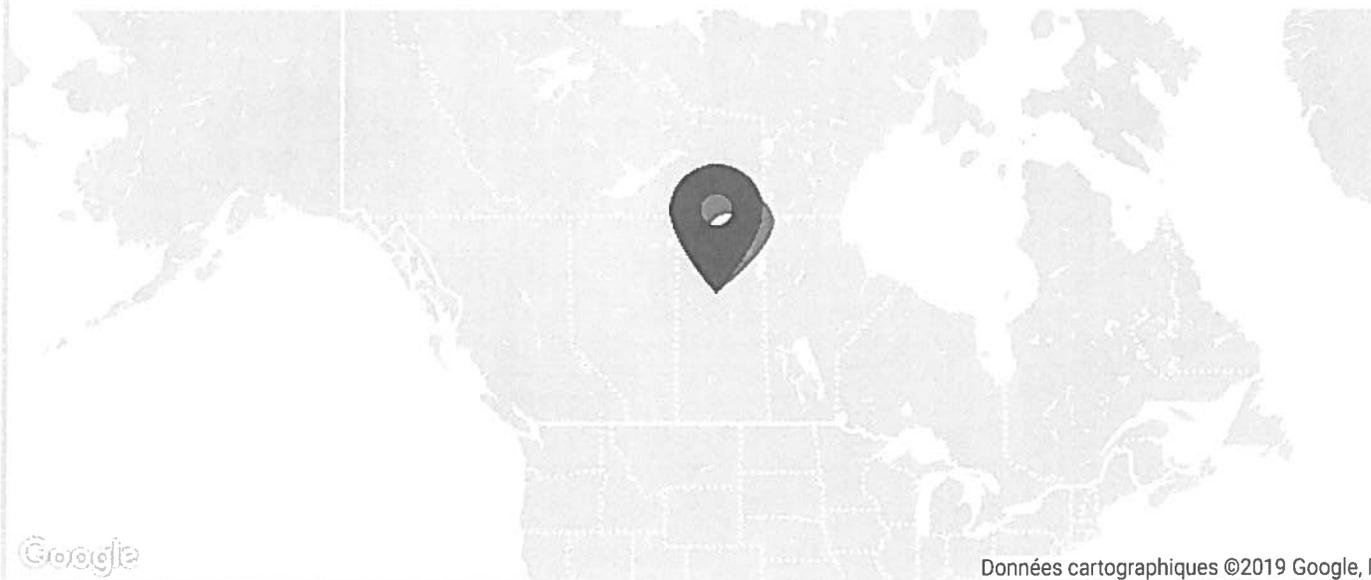
 **RECHERCHER**

 **CRÉER**

 **CONNEXION**



**LIEU D'ORIGINE**  
CANADA AMÉRIQUE DU NORD



**SITE DU MUSÉE**

**MENTION OBLIGATOIRE**  
**ENGLISH**

 **DÉCOUVRIR**

 **RECHERCHER**



Album composé de pages de carton sur lesquelles sont collées des photographies, coupures de presse et différents documents présentant des causes célèbres du Québec. Couverture de cuir décorée des armoiries de la province de Québec et fleurs de lys stylisées aux quatre coins.

MASQUER

## COMMENTAIRE HISTORIQUE

L'échafaud: Meurtre de Mme Chs Lapointe; Mostoï Paquette, accident Dominion Textiles 1926; Mort de Gerald Plante; Accident de chemin de fer; Accident d'aviation; Maria Corenci; Suicides; Florida Lepitre (Mme Ménard) en 1927; Vagabond trouvé mort en 1930; Marius Perron; Meurtre de Earl Durham 1929; Lucien Girard 1933; Andrew Day 1930; Alph. Bureau 1930; Germaine Ouellette 1930; Meurtre de Rita Gordon 1931; Affaire Clermont 1920; Laurier Palace; Jos Aselton et Geo Hill; Meurtre de Lucien Lévesque par Maxime Éthier 1930; Richot; Esther Hugues; Meurtre de la famille Blackburn 1930; Meurtre d'Antonio Gressier 1929; Meurtre de L.C. Tolever, 1930; Eva Keck; Cas de nécrophilie, 1931; Meurtre de Patrick Campbell, 1931; Meurtre de Mme Demers vers 19h00; H. Davis Alias Baker; Holson, 1928; Céline Consigny c. 1900; Meurtre de Cécile Mondor, 1931; Affaire Zéphyr Viau: Meurtre de Lotbinière. Bernard. 1932.

MASQUER

DATE

1926-1952

APPARTENANCE CULTURELLE

SITE DU MUSÉE

ENGLISH



Laboratoire médico-légal de Montréal

X

TECHNIQUE DE FABRICATION

Industriel

MATÉRIAUX

Métal; Papier; Carton; Peau; Cuir

DIMENSIONS

Hauteur	X	Largeur	X	Profondeur
63.0 cm		53.3 cm		9.0 cm

X

EXPOSITION

EXPOSITION

Autopsie d'un meurtre (juin 2005 - août 2006)*Consulte nos expositions en cours sur le site du Musée* 

X

**SITE DU MUSÉE****ENGLISH** **DÉCOUVRIR** **RECHERCHER**

# T'AS UN COUP DE CŒUR ?



INSCRIS-TOI À L'INFO-MUSÉE POUR DÉCOUVRIR NOTRE  
PROCHAIN ALBUM

*Adresse courriel*

**AVISEZ-MOI**

Partage tes découvertes avec ton entourage

 **FACEBOOK**

 **TWITTER**

**SITE DU MUSÉE**

**ENGLISH**

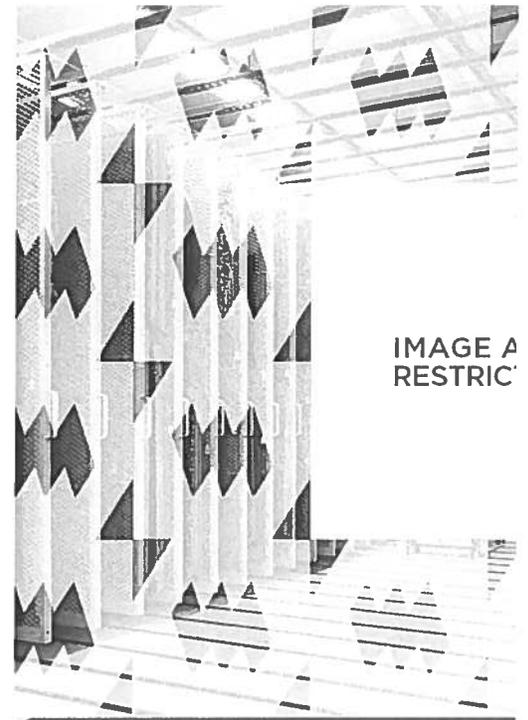
 **DÉCOUVRIR**

 **RECHERCHER**

## D'AUTRES PISTES À EXPLORER



RASOIR



CARTOUCHE DE CARABINE



La réalisation de ce projet est soutenue dans le cadre de la mise en œuvre du [Plan culturel numérique du Québec](#).

[SITE DU MUSÉE](#)

[ENGLISH](#)

 DÉCOUVRIR

 RECHERCHER



**À PROPOS**

FAQ

Consultation

Prêts des collections

Achat d'images

Les réserves

Les grands chantiers

Offrir un objet

**PLUS SUR LE MUSÉE**

[mcq.org](http://mcq.org)

Boutique du MCQ

**NOS MÉDIAS SOCIAUX**

 **FACEBOOK**

 **TWITTER**

 **YOUTUBE**

## Traçabilité - 96-1689

### Album des causes célèbres

Autopsie d'un meurtre

ID Exposition: 12

8 juin 2005 - 27 août 2006

Lieux	Dates		Objets
MCQ	08/06/2005	27/08/2006	178

Québec en crimes

ID Exposition: 1344

23 juin 2009 - 12 janvier 2014

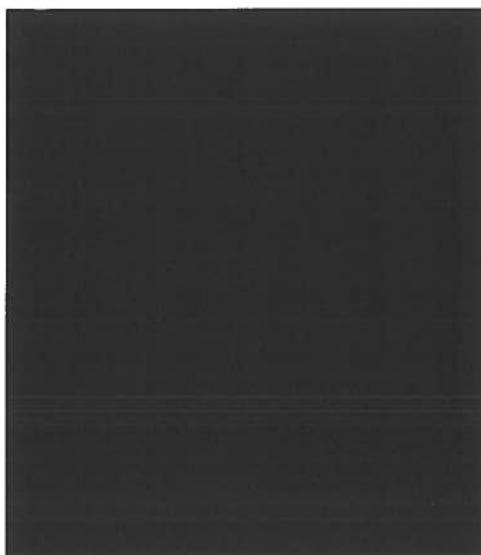
Lieux	Dates		Objets
MQCP	23/06/2009	12/01/2014	171

Centre de conservation du Québec - Restauration - 4725

ID Exposition: 1377

Lieux	Dates		Objets
Non approuvé	-	-	-

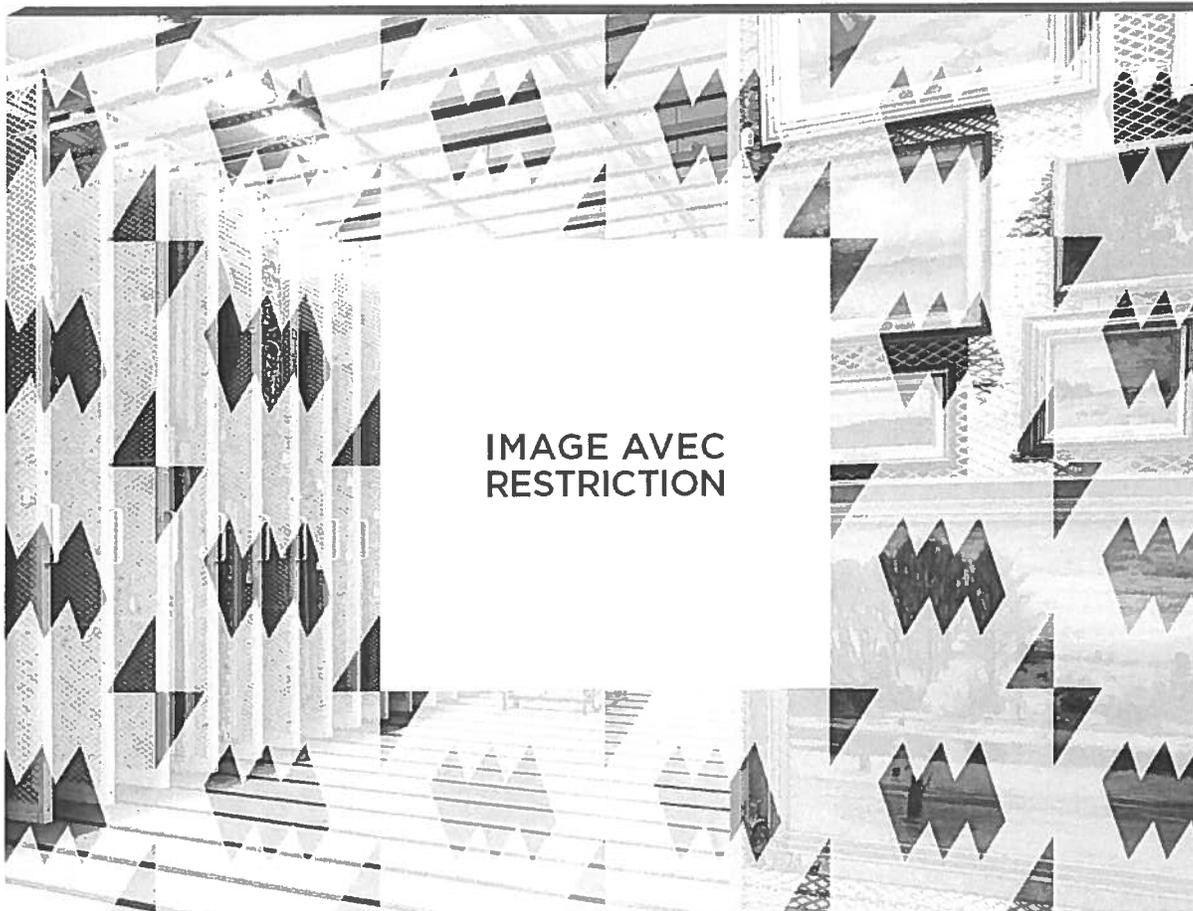
**96-1430**  
23 avril 2019



© Musée de la civilisation, toute reproduction interdite, autorisation collections@mcq.org

*Département:* Objets  
*Nom de l'objet:* Modèle anatomique  
*Classifications:* Armement, sciences et technologies-Protection civile  
*Période:* 20e siècle  
*Emplacement d'utilisation:* Montréal, Montréal, Québec, Canada, Amérique du Nord  
*Matériel:* Plastique; Peau, humain  
*Description:* Bloc de plastique contenant un morceau de peau décoré d'un tatouage.  
*Attributs:* Secteur: Collections, sciences, techniques et société  
*Dimensions:* Dimensions maximales: 9,1 × 1,9 × 11,2 cm (3 9/16 × 3/4 × 4 7/16 in.)  
*Catalogue Raisonné:* Oui  
*Remarques du conservateur:* 1- Le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale est un sous-traitant du bureau du coroner. Il n'a pas d'entité légale, et est une unité administrative. Il doit se conformer aux règles et aux lois suivies par les coroners.  
2- Le bureau du coroner suit à la lettre les chartes canadienne et québécoise des droits et libertés de la personne. 3 points : dignité de la personne; respect de la vie privée; droit à l'image. Même si les photos datent de 1926 à 1952, les personnes ont toujours le droit au respect.  
3- Le tatouage est un signe d'identification d'une personne. Ce point touche définitivement l'aspect « vie privée » de la personne décédée. L'association peut être facile.

Numérisation 2017.  
*Image:* 913789\_2.jpg; 1999-02-17  
*Image:* 96-1430\_1; Couleur  
*Image:* 96-1430; Couleur  
*Numéros de substitution:* CA1996-123  
*Ligne de crédit:* Musée de la civilisation, collection du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale du ministère de la Sécurité publique  
*Catalogueur:* Guy Toupin  
*Propriétaire actuel:* Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale  
*Source:* Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale  
*Statut de l'objet:* Objet du catalogue  
*Emplacement actuel:* [96-1430] CNCEC, A-306, H-09, C-12, [2018-juin-14]  
*Emplacement permanent:* [96-1430] CNCEC, A-306, H-09, C-12,  
*Indicateur de statut:* Mesures d'urgence, Diffusion prohibée, Restes humains / objet mortuaire



96-1430

*Actuellement en exposition*

**OBJETS > ARMEMENT, SCIENCES ET TECHNOLOGIES : PROTECTION CIVILE**

**SITE DU MUSÉE**

**ENGLISH**

 **DÉCOUVRIR**

 **RECHERCHER**

**CRÉER**

CONNEXION

**MENTION OBLIGATOIRE**

Musée de la civilisation, collection du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale du ministère de la Sécurité publique

**MASQUER****DESCRIPTION**

Bloc de plastique contenant un morceau de peau décoré d'un tatouage.

**APPARTENANCE CULTURELLE**

PÉRIODE

20e siècle

X

**PRODUCTION**

TECHNIQUE DE FABRICATION

Industriel

**SITE DU MUSÉE****ENGLISH** **DÉCOUVRIR** **RECHERCHER**

 **CRÉER**

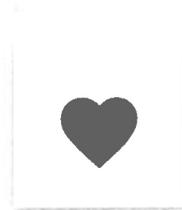
 **CONNECTION**  
**DIMENSIONS**

Hauteur 1.9 cm × Largeur 9.1 cm × Longueur 11.2 cm

×

**EXPOSITION**

# T'AS UN COUP DE COEUR ?



**INSCRIS-TOI À L'INFO-MUSÉE POUR DÉCOUVRIR NOTRE  
PROCHAIN ALBUM**

**SITE DU MUSÉE**

**ENGLISH**

 **DÉCOUVRIR**

 **RECHERCHER**

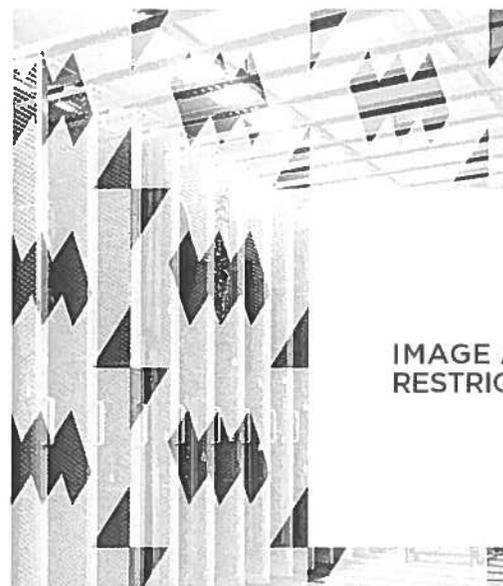
Partage tes découvertes avec ton entourage



## D'AUTRES PISTES À EXPLORER



**SITE DU MUSÉE**



**ENGLISH**

 **DÉCOUVRIR**

 **RECHERCHER**



La réalisation de ce projet est soutenue dans le cadre de la mise en œuvre du [Plan culturel numérique du Québec](#).

## À PROPOS

[FAQ](#)

[Consultation](#)

[Prêts des collections](#)

[Achat d'images](#)

[Les réserves](#)

[Les grands chantiers](#)

[Offrir un objet](#)

## PLUS SUR LE MUSÉE

[mcq.org](#)

[Boutique du MCQ](#)

[SITE DU MUSÉE](#)

[ENGLISH](#)

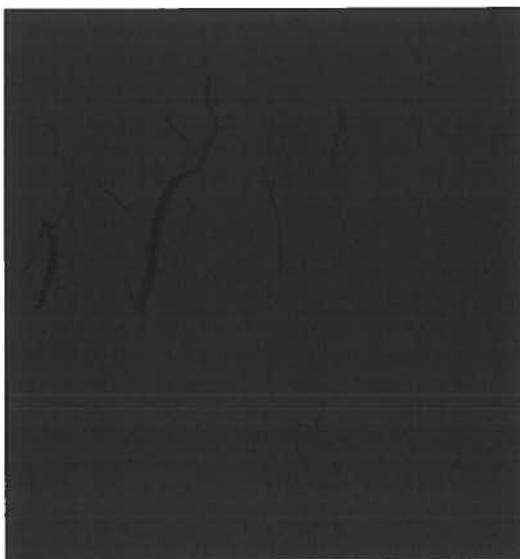
 [DÉCOUVRIR](#)

 [RECHERCHER](#)



**96-1730**

23 avril 2019



© Musée de la civilisation, toute reproduction interdite, autorisation collections@mcq.org

*Département:* Objets  
*Nom de l'objet:* Tatouage  
*Classifications:* Armement, sciences et technologies-Protection civile  
*Fabricant:* Laboratoire médico-légal de Montréal  
*Désignation date:* 1925  
*Période:* 2e quart du 20e siècle  
*Emplacement d'utilisation:* Montréal, Montréal, Québec, Canada, Amérique du Nord  
*Emplacement d'origine:* Canada, Amérique du Nord  
*Matériel:* Bois; Métal; Peau, humain  
*Description:* Cinq échantillons de peaux humaines comportant des tatouages, découpés et cloués sur un fond de vinyle vert, encadrés de baguettes de carton enveloppées de vinyle et recouverts d'une vitre. Le tout est monté sur un présentoir de bois.  
*Attributs:* Secteur: Collections, sciences, techniques et société  
*Dimensions:* Dimensions maximales: 40,5 × 30,4 × 11 cm (15 15/16 × 11 15/16 × 4 5/16 in.)  
*Attributions historiques:* Peaux (tatouages) prélevées sur des noyés en 1925.  
*Catalogue Raisonné:* Oui  
*Remarques du conservateur:* 1- Le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale est un sous-traitant du bureau du coroner. Il n'a pas d'entité légale, et est une unité administrative. Il doit se conformer aux règles et aux lois suivies par les coroners.  
2- Le bureau du coroner suit à la lettre les chartes canadienne et québécoise des droits et libertés de la

personne. 3 points : dignité de la personne; respect de la vie privée; droit à l'image. Même si les photos datent de 1926 à 1952, les personnes ont toujours le droit au respect.

3- Le tatouage est un signe d'identification d'une personne. Ce point touche définitivement l'aspect « vie privée » de la personne décédée. L'association peut être facile.

La vitre n'est pas fixée sur le présentoir. Numérisation 2015.

*Image:* 914697\_2.jpg; 1999-03-02  
*Image:* 96-1730  
*Image:* 96-1730\_1  
*Image:* 96-1730\_2; Couleur  
*Numéros de substitution:* CA1996-123, CA1996-123  
*Ligne de crédit:* Musée de la civilisation, collection du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale du ministère de la Sécurité publique  
*Catalogueur:* Guy Toupin  
*Propriétaire actuel:* Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale  
*Source:* Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale  
*Statut de l'objet:* Objet du catalogue  
*Emplacement actuel:* [96-1730-0-1] CNCEC, A-306, H-09, B-07, [2018-juin-14]  
[96-1730-0-2] CNCEC, A-306, H-09, B-07, [2018-juin-14]  
*Emplacement permanent:* [96-1730-0-1] CNCEC, A-306, H-09, B-07,  
[96-1730-0-2] CNCEC, A-306, H-09, B-07,  
*Indicateur de statut:* Mesures d'urgence, Diffusion prohibée, Restes humains / objet mortuaire

📍 DÉCOUVRIR

🔍 RECHERCHER

🏗️ CRÉER

🌐 CONNEXION



Tatou



96-1730

*Actuellement en exposition*

**OBJETS > ARMEMENT, SCIENCES ET TECHNOLOGIES : PROTECTION CIVILE  
TATOUAGE**

1925



1997



2018

2019



2019



 DÉCOUVRIR RECHERCHER CRÉER CONNEXION

**LIEU D'ORIGINE**  
CANADA AMÉRIQUE DU NORD

**MENTION OBLIGATOIRE**

Musée de la civilisation, collection du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale du ministère de la Sécurité publique

**MASQUER**

 DÉCOUVRIR RECHERCHER

MASQUER

 CRÉER CONNEXION

COMMENTAIRE HISTORIQUE

Peaux (tatouages) prélevées sur des noyés en 1925.

DATE

1925

APPARTENANCE CULTURELLE

PÉRIODE

2e quart du 20e siècle

×

PRODUCTION

FABRICANT

Laboratoire médico-légal de Montréal

×

TECHNIQUE DE FABRICATION

Artisanal

 DÉCOUVRIR

 RECHERCHER

Hauteur 30.4 cm  Largeur 40.5 cm  Profondeur 11.0 cm  **CRÉER**

 CONNEXION

EXPOSITION

# T'AS UN COUP DE COEUR ?



1

INSCRIS-TOI À L'INFO-MUSÉE POUR DÉCOUVRIR NOTRE PROCHAIN ALBUM

*Adresse courriel*

AVISEZ-MOI

 DÉCOUVRIR

 RECHERCHER

 CRÉER

 CONNEXION

Partage tes découvertes avec ton entourage

 FACEBOOK

 TWITTER

## D'AUTRES PISTES À EXPLORER



 DÉCOUVRIR

 RECHERCHER

 CRÉER

 CONNEXION



La réalisation de ce projet est soutenue dans le cadre de la mise en œuvre du [Plan culturel numérique du Québec](#).

## À PROPOS

[FAQ](#)

[Consultation](#)

[Prêts des collections](#)

[Achat d'images](#)

[Les réserves](#)

[Les grands chantiers](#)

[Offrir un objet](#)

## PLUS SUR LE MUSÉE

[mcq.org](http://mcq.org)

[Boutique du MCQ](#)

 DÉCOUVRIR

 RECHERCHER

 YOUTUBE  
CRÉER

 CONNEXION

## Traçabilité - 96-1730

### Tatouage

Québec en crimes

ID Exposition: 1344

23 juin 2009 - 12 janvier 2014

Lieux	Dates		Objets
MQCP	23/06/2009	12/01/2014	171

Vendredi 3 mai 2019

Note à l'attention de Dany Brown, directeur des collections.

Objet : retrait d'objets de l'exposition *Sortir de sa réserve*

Dany,

Les objets 96-1430 Modèle anatomique et 96-1730 Tatouages ont été retirés de l'exposition *Sortir de sa réserve* le 4 juin 2018 en raison de restrictions quant à la diffusion d'objets de cette nature.

Bien cordialement,

Valérie Laforge  
Conservatrice

### **Vitrine V9.03**

96-1730

Tatouage

Laboratoire médico-légal de Montréal

Montréal, Québec, 1925

Bois, métal

Collection du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale du ministère de la Sécurité publique

96-1193

Masque mortuaire *La belle inconnue, 1936*

Rosario Fontaine

Montréal, Québec, 1936

Minéral, plâtre

Collection du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale du ministère de la Sécurité publique

En 1936, un naufrage fait plusieurs victimes non loin du port de Montréal. Parmi celles-ci, une jeune femme qu'aucun indice ne permet d'identifier, sauf un intrigant tatouage tracé sur son bras. Peu de femmes portent de telles marques dans les années 1930. Le docteur Rosario Fontaine du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale moule ce masque afin de donner à la victime un aspect qui faciliterait son identification. Le tatouage est prélevé et conservé en vain de même que le masque mortuaire. Cette jeune femme restera à jamais l'énigme de « La belle inconnue ».

96-1430

Modèle anatomique

Montréal, Québec, 20<sup>e</sup> siècle

Acrylique, peau humaine

Collection du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale du ministère de la Sécurité publique

### **Vitrine V9.03**

96-1730

Tattoo

Montreal forensics lab

Montreal, Quebec, 1925

Wood, metal

Collection of the Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale at the Quebec Ministry of Public Security

96-1193

Death mask for *La belle inconnue* (The Beautiful Stranger), 1936

Rosario Fontaine

Montreal, Quebec, 1936

Mineral, plaster

Collection of the Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale at the Quebec Ministry of Public Security

In 1936, a shipwreck not far from the Port of Montreal caused several victims, including a young woman. There were no clues about her identity except that, on her arm, she had an intriguing tattoo, which few women had in 1930. Dr. Rosario Fontaine from the Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale moulded this mask to help identify the woman. The tattoo and the mask were preserved, but in vain. The young woman would forever remain an enigma, a "beautiful stranger."

96-1430

Anatomical model

Montreal, Quebec, 20th century

Acrylic, human skin

Collection of the Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale at the Quebec Ministry of Public Security